



Rapport d'enquête

Recherche-action

Etude sur le phénomène des transporteurs
de drogues en Guyane

Rapport réalisé par l'association AKATIJ

Auteur : William FRANCK

Remis le 6 novembre 2023



**PRÉFET
DE LA GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Table des matières

REMERCIEMENTS	4
AVANT-PROPOS	5
RESUME	6
ABSTRACT	6
INTRODUCTION	7
CHAPITRE 1 : LA DIVERSIFICATION DES PROFILS TEMOIGNANT DE LA GENERALISATION DU PHENOMENE	8
I. LE GENRE : UNE SUREPRESENTATIVITE MASCULINE	8
II. L'AGE : UNE MAJORITE DE PERSONNES DE MOINS DE 35 ANS	9
III. LA NATIONALITE : DES TRAJECTOIRES SOUS L'INFLUENCE DES ORGANISATIONS CRIMINELLES	10
IV. UNE REPARTITION PLUS ETENDUE SUR LE TERRITOIRE	11
V. L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES : UN ETAT EMOTIONNEL ETONNAMMENT PLACIDE	12
VI. UN PUBLIC AYANT UN NIVEAU D'INSTRUCTION SUBSTANTIEL	13
VII. LA SITUATION PROFESSIONNELLE : LE SENTIMENT D'UN MANQUE D'OPPORTUNITES	15
VIII. L'ETAT MATRIMONIAL ET LA PARENTALITE : UN IMPACT POTENTIELLEMENT TRANSGENERATIONNEL	17
IX. LES PROCHES, ACTEURS DANS LE TRAFIC : UNE PRESSION SOUS-ESTIMEE	19
X. DES MOTIVATIONS PRINCIPALEMENT FINANCIERES	20
XI. LA « SOLIDARITE FAMILIALE » : UNE MOTIVATION POUR L'IMPLICATION DANS LA CRIMINALITE	21
CONCLUSION DU CHAPITRE 1	23
CHAPITRE 2 : DYNAMIQUES FAMILIALES, ORGANISATIONS CRIMINELLES ET TRAJECTOIRES BIOGRAPHIQUES DES TRANSPORTEURS	25
I. LA RENCONTRE AVEC LES TRAFIQUANTS, UNE ETAPE PARFOIS A L'INITIATIVE DES FUTURS TRANSPORTEURS	25
II. LES ORGANISATIONS FAMILIALES : LE POIDS DU MAUVAIS EXEMPLE	28
III. LES CHAUFFEURS DE TAXI-COLLECTIFS : UN METIER SECONDAIRE DANS L'ORGANISATION CRIMINELLE	30
IV. LA PRISON : UN MOMENT DECISIF POUR LA PRISE DE CONSCIENCE	31
V. LES MENACES ET RISQUES DE REPRESAILLES : LES REPERCUSSIONS DE L'ECHEC	33
CONCLUSION DU CHAPITRE 2	35
CHAPITRE 3 : LE TISSU ASSOCIATIF FACE AU PHENOMENE DES TRANSPORTEURS DE DROGUES ET SES DEFIS	37
I. LA CARTOGRAPHIE DES ACTEURS	37
II. LES DEFIS DES ASSOCIATIONS CITOYENNES : PREVENIR L'ESOUFFLEMENT	38
III. LA PROXIMITE ET L'ADHESION DU PUBLIC : UN POTENTIEL A EXPLOITER	39

IV. UN BESOIN DE CONSOLIDER LES DISPOSITIFS DEJA EN PLACE	40
V. LES DEFIS FINANCIERS CONTRIBUANT A L'EPUISEMENT	41
CONCLUSION DU CHAPITRE 3	41

<u>CHAPITRE 4 : LES MOTIVATIONS ET LES FACTEURS FAVORISANT LE PHENOMENE DES TRANSPORTEURS DE DROGUES</u>	42
---	-----------

I. LA REPRESENTATION GRAPHIQUE	43
II. EXPLICATIONS DETAILLEES	44
A. LES DIFFICULTES D'INSERTION PAR LE TRAVAIL	44
B. UN GRAND NOMBRE DE PERSONNES SOUS LE SEUIL DE PAUVRETE	47
C. LE CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET GEOGRAPHIQUE	48
D. LA MOTIVATION FINANCIERE ET L'AMELIORATION DU NIVEAU DE VIE	50
E. LES STRATEGIES DE RECRUTEMENT DES TRAFIQUANTS	52
F. LA BANALISATION DE LA DROGUE	54
CONCLUSION DU CHAPITRE 4	55

<u>CONCLUSION</u>	56
--------------------------	-----------

<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	57
-----------------------------	-----------

Remerciements

Nous adressons nos remerciements :

- Aux membres du comité de pilotage : Madame la sous-préfète, Jacqueline MERCURY-GIORGETTI, Monsieur le procureur de la république Yves LE CLAIR, Madame la colonelle de gendarmerie Delphine CHRISTOPHE, Madame Célia BOBET, Commissaire divisionnaire de police et chargée de mission à la MILDECA, Monsieur le commissaire Fred MARTINEZ, Monsieur le commandant EMBARK, Monsieur Guillaume ARANDEL, directeur du SPIP de Guyane, Madame Solène WIEDNER-PAPIN, directrice de la Santé Publique et Madame Giselle SANTANA LIMA, chargée de l'animation territoriale en santé à l'ARS Guyane.
- A la MILDECA (Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives) pour le financement de ce projet, ainsi qu'à Isabelle CHARRON-COHEN et particulièrement David WEINBERGER, chargé de mission Recherche à la MILDECA pour son soutien.
- A la vingtaine d'associations et aux professionnels investis qui ont participé à cette enquête, nous exprimons notre gratitude pour leur contribution en partageant leur expérience et en participant à l'un de nos *focus group*.
- Nous remercions la contribution de la docteure en sociologie, Isabelle NONY, pour son support méthodologique et sa participation au comité scientifique.
- Nous remercions les personnes concernées qui ont volontairement participées à l'enquête en répondant aux questionnaires, en participant au focus group ou encore en recueil de données qualitatives.
- Nous exprimons notre gratitude à Dilek BANCELIN - KSL Communication, ainsi qu'à l'équipe d'enquêteurs de l'AKATIJ composée de Jean-Claude TECINAT, Sirano NGWETE, Ida KODZO, Loïc ARNAUD, Andrés RAMIREZ, Rachel AMESI, Françoise KANNAMA, Mireille SOISO, Joesnie AMOIDA, Sophie JEAN-ROUSSEAU et Channah VAN HOLT.

Avant-propos

Cette recherche-action repose sur la collecte de données provenant de diverses sources. La source principale est une enquête socio-démographique réalisée à l'aéroport Félix Eboué auprès de personnes ayant fait l'objet d'un « arrêté d'interdiction d'embarquer ». Ces individus sont fortement suspectés par les autorités de transporter de la drogue et se voient interdire de vol pour une période de 5 à 10 jours consécutifs.

Il est important de noter que le processus des « arrêtés d'interdiction d'embarquer » se fait en amont de la fouille de bagages et autres contrôles, en ne s'y substituant pas. Les personnes suspectées d'être en possession de drogues repartent avec leurs éventuels produits stupéfiants qu'ils soient *In corpore* ou encore dans leurs bagages. Si une personne est prise sur le fait d'avoir des produits stupéfiants en sa possession, elle est directement immédiatement placée en détention et ne reçoit pas un arrêté.

Les autres données ont été recueillies au travers d'entretiens avec des professionnels et des représentants d'organisations engagées dans la lutte contre le trafic de drogue. De plus, un groupe de discussion a été organisé avec des individus ayant été incarcérés pour des infractions liées au trafic de drogue. Enfin, des entretiens qualitatifs ont été réalisés avec d'autres personnes incarcérées pour des motifs similaires, qui n'avaient pas pu participer au *focus group*.

Cette étude, menée sur une période de mai 2023 à septembre 2023, a bénéficié de la participation de près de vingt associations, l'implication de 115 individus soupçonnés de transporter de la drogue à l'aéroport, la participation de sept personnes dans le cadre du *focus group*, et des entretiens qualitatifs ont été menés avec quatre autres personnes.

Cette étude revêt une approche exploratoire, sans viser la représentativité. Par le biais d'une analyse comparative entre les données recueillies et les études antérieures, nous avons opté pour une analyse typologique, axée sur l'examen des comportements et des diverses caractéristiques observées. Cette démarche devrait nous permettre d'explorer, et potentiellement, de mettre en lumière une nouvelle représentativité du public ciblé.

Résumé

Cette étude approfondie constitue une plongée immersive dans le phénomène du transport de drogue en Guyane. Elle repose sur une méthodologie combinant des observations de terrain effectuées à l'aéroport et l'analyse de données démographiques quantitatives, recueillies auprès de personnes potentiellement impliquées dans ce trafic, ayant reçu un « arrêté d'interdiction d'embarquer ». L'étude révèle la diversification du public touché par ce phénomène, en prenant en compte des éléments tels que la présence d'organisations criminelles internationales, la distribution géographique des cas, les niveaux d'instruction variés et les motivations hétérogènes. Ces constatations indiquent que le transport de drogue est devenu un phénomène préoccupant touchant divers milieux sociaux. L'évolution des motivations et du rapport à l'argent, amplifiée par un processus d'implication rapide, semble influencer les perceptions de cette criminalité, la récidive et la création de métiers secondaires.

L'étude approfondit également les motivations sous-jacentes des personnes impliquées, les influences familiales, les pressions de l'environnement et les facteurs décisionnels qui orientent leur participation, en s'appuyant sur des entretiens qualitatifs. Une analyse approfondie des multiples facettes de ce problème complexe est réalisée, en mettant en évidence les dynamiques associatives, les mécanismes de recrutement et les pressions exercées par les trafiquants.

Enfin, cette étude proactive formule un ensemble de recommandations et un plan de communication visant à établir un dispositif de prévention qui encourage la coordination entre les différentes associations locales. Elle préconise également la mise en place d'une campagne d'information à destination du grand public et une opération de sensibilisation pour mieux faire face à ce phénomène, devenu un enjeu majeur en Guyane.

Mots-clés : transporteurs de drogues, Guyane, diversification du public, sociologie criminelle.

Abstract

This in-depth study is an immersive dive into the drug transport phenomenon in Guyana. It lies on a methodology combining field observations carried out at the airport and the analysis of quantitative demographic data, collected from people potentially involved in this trafficking, who have received an order. Taking into account elements such as: the presence of international criminal organizations, the geographical distribution of cases, varied levels of education and heterogeneous motivations, the study highlights that the public affected by this phenomenon is diverse. These findings indicate that drug transportation has become a worrying phenomenon affecting various social environments. The evolution of motivations and the relationship with money, amplified by a process of rapid involvement, seem to influence perceptions of this crime, recidivism and the creation of secondary professions.

The study also delves deeper into the underlying motivations of those involved, family influences, environmental pressures and decision-making factors that guide their participation, drawing on qualitative interviews. An in-depth analysis of the multiple facets of this complex problem is carried out, highlighting the associative dynamics, recruitment mechanisms and pressures exerted by traffickers.

Finally, this proactive study formulates a set of recommendations and a communication plan aimed at establishing a prevention system that encourages coordination between the different local associations. It also recommends the establishment of an information campaign aimed at the general public and an awareness-raising operation to better deal with this complex phenomenon, which has become a major issue in Guyana.

Introduction

La Guyane Française occupe aujourd'hui une position stratégique dans le trafic international de cocaïne, en tant que point de transit entre les zones de production sud-américaines et l'Europe. Cette situation découle de sa géographie particulière, marquée par une frontière naturelle difficile à contrôler avec le Surinam, la présence d'un aéroport international, et la facilité d'accès à l'Europe. Face à cette réalité, le plan national de mobilisation contre les addictions pour la période 2018-2022 a pris en compte les spécificités ultramarines et l'urgence de lutter contre les addictions, en particulier chez la jeunesse guyanaise, exposée aux conséquences dévastatrices de la consommation de drogue.

Les trafiquants de stupéfiants exercent une influence grandissante sur cette jeunesse, attirée par les perspectives de gains rapides et aisés que leur offre le trafic de drogue. Le phénomène des "mules"¹, ces individus utilisés pour le transport de cocaïne par voie aérienne, est devenu particulièrement préoccupant en Guyane Française. Ces personnes se retrouvent prises au piège d'une économie souterraine dangereuse, exposées à des conséquences sociales et légales graves.

Pour mieux comprendre ce phénomène complexe et élaborer des dispositifs de prévention efficaces, l'association AKATIJ, en étroite collaboration avec les autorités locales et nationales, a entrepris une recherche-action visant à explorer les processus d'entrée dans le trafic de cocaïne en tant que mule." Cette étude vise à identifier les caractéristiques socio-économiques des "mules," à retracer leur trajectoire, à analyser le profil et les motivations des recruteurs, ainsi qu'à décortiquer les processus de recrutement.

Cette recherche-action revêt une importance capitale dans le contexte actuel, notamment grâce à l'opportunité offerte par le dispositif 100 % contrôle à l'aéroport Félix Eboué de Cayenne. Ce dispositif nous permet d'approcher directement des individus fortement suspectés de participer au trafic de cocaïne. L'aéroport, en tant que carrefour incontournable en Guyane Française, joue un rôle central dans cette étude.

Face à l'adaptabilité constante des trafiquants aux mesures de lutte, il est impératif de saisir les motivations des personnes devenues "mules" et de proposer des mesures préventives réalistes et adaptables. Cette recherche-action ne se limite pas à la compréhension du phénomène; elle ouvrira la voie à la mise en place d'un plan d'action concret pour lutter efficacement contre cette problématique en perpétuelle évolution.

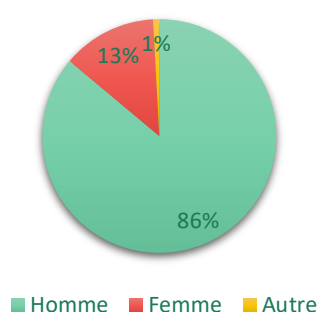
Nous vous proposons un plan de restitution de notre étude en six volets. En premier lieu, nous analyserons les résultats de l'enquête quantitative réalisée à l'aéroport, mettant en avant la diversification des profils. Ensuite, nous aborderons, en nous appuyant sur les données qualitatives collectées, la relation entre les transporteurs et les organisations criminelles, en mettant l'accent sur l'influence de la famille. La phase suivante se concentrera sur nos observations concernant le tissu associatif entourant ce phénomène et les stratégies de prévention. Nous présenterons ensuite un outil co-construit par les acteurs impliqués dans ce phénomène et les personnes concernées, permettant de visualiser les facteurs favorisant ce phénomène. Pour finir, nous vous exposerons les recommandations basées sur les résultats pour lutter contre le trafic de drogue, ainsi que notre plan de communication visant à sensibiliser le public.

¹ Personnes qui transportent de la drogue (encore appelée *body-packer* ou « bouleteux »)

Chapitre 1 : La Diversification des profils témoignant de la généralisation du phénomène

I. Le genre : une surreprésentativité masculine

Selon les données recueillies, parmi les personnes enquêtées, 86% se définissent du genre masculin. Une observation intéressante est que les hommes semblent avoir voyagé principalement seuls, tandis que les femmes pouvaient être accompagnées d'enfants. Cette distinction suggère que les



circonstances entourant le transport de drogue peuvent varier selon le genre. La présence d'enfants avec les femmes pourrait soulever des questions importantes sur les responsabilités parentales et la protection des droits des enfants dans le contexte du trafic de drogue. Surtout que nous avons pu constater que les couples qui ont reçu un arrêté sont rares (moins de cinq). Cela peut indiquer que le trafic de drogue est principalement une activité individuelle ou que les couples impliqués sont plus discrets dans leurs actions, ce qui rend leur détection plus difficile.

Nous avons voulu comparer ces résultats à ceux de l'étude de la docteure en sociologie, Guéda Gadio, portant sur un échantillon de 515 transporteurs de stupéfiants interpellés et jugés lors d'une audience en comparution immédiate en Guyane en janvier 2017, extraite dans le rapport sénatorial². Cette étude recensait 58% des transporteurs de stupéfiants comme étant des hommes. Cet écart de proportions peut résulter d'une évolution des profils au fil des dernières années, ou il pourrait découler d'un contrôle sélectif qui entraînerait un biais.

Cependant cette comparaison met tout de même en évidence l'importance de prendre en compte la diversité des profils des personnes impliquées dans le trafic de drogue lors de l'élaboration de politiques et de mesures de prévention et de répression. Nous devons nous questionner si les profils des personnes transporteuses de drogues changent en fonction des organisations criminelles, mais aussi en fonction de la quantité de drogues passées. En effet, il se pourrait qu'il y ait une différence de profils entre les personnes qui passeraient de petites quantités et de grosses quantités. Cela influencerait directement sur le recueil de données auprès des personnes incarcérées. Cela nous obligerait à prendre en compte le nombre de récidives en facteur, ainsi que la gravité du délit.

² Sénateur Antoine KARAM [en ligne]. Rapport d'information au Sénat : Mettre fin au trafic de cocaïne en Guyane : l'urgence d'une réponse plus ambitieuse, Rapport d'information n° 707 (2019-2020)

II. L'âge : une majorité de personnes de moins de 35 ans

En ce qui concerne l'analyse des nationalités, nous relevons des tendances qui permettent de mieux comprendre à la fois les flux migratoires et la distribution géographique des personnes interrogées en Guyane.

Il est essentiel de noter que la vaste majorité, soit environ 85 %, des individus interrogés à l'aéroport sont âgés de moins de 35 ans. Cette prédominance significative de personnes relativement jeunes confirme la tendance mise en lumière par les travaux de la docteure en sociologie, Guéda Gadio, qui avait observé que quatre transporteurs sur dix avaient moins de 25 ans³ au moment de leur interpellation. Cette constance dans la jeunesse des individus impliqués souligne la nécessité de légitimer et d'encourager les efforts de prévention auprès de cette tranche d'âge. La question de l'influence du contexte sur l'évaluation des individus revêt une importance particulière dans le contexte des problèmes d'intégration sociale, ainsi que dans la manière dont la jeunesse est socialement construite.

Des questions concernant les phénomènes de groupe et de tendances occupent une place centrale dans ces réflexions. La prépondérance de la consommation et l'importance accordée à l'image et aux représentations sont particulièrement marquantes parmi les jeunes. Étant donné l'évolution constante de l'identification et des codes sociaux, un accompagnement spécifique se justifie afin de mieux comprendre et répondre aux besoins de cette population.

La prédominance des individus jeunes peut également s'expliquer par une caractéristique particulière à la région. En effet, selon les données de l'INSEE, en Guyane, la moitié de la population a moins de 25 ans. Cette jeunesse est le résultat d'une fécondité élevée, atteignant 3,53 enfants par femme, par rapport à la moyenne nationale qui est de 1,8 enfants par femme⁴. Bien que cette enquête ne prétende pas nécessairement représenter l'ensemble de la population locale, la surreprésentation des individus jeunes en Guyane a inévitablement un impact, de plus ou moins grande ampleur, sur l'échantillon évalué au cours de l'enquête. Il est particulièrement pertinent de noter que 60 % des individus interrogés étaient de nationalité française, et parmi eux, 76 % résidaient en Guyane, ce qui équivaut à près de la moitié de l'échantillon total.

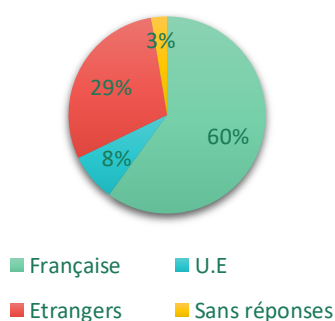
³ Sénateur Antoine KARAM [en ligne]. Rapport d'information au Sénat : Mettre fin au trafic de cocaïne en Guyane : l'urgence d'une réponse plus ambitieuse, Rapport d'information n° 707 (2019-2020)

⁴ INSEE : L'essentiel sur ... la Guyane [en ligne], paru le 20 octobre 2023.

III. La nationalité : Des trajectoires sous l'influence des organisations criminelles

En ce qui concerne la répartition par nationalité, les Français constituent la majorité des enquêtés, représentant environ 60 % de l'échantillon. Cette forte présence de ressortissants français confirme que le trafic de drogue passant à l'aéroport est une réalité aussi bien locale que nationale impliquant des citoyens français, nous avons pu recenser 8% des personnes d'origine française ayant reçu un arrêté qui ont déclaré ne pas vivre en Guyane.

La Nationalité des personnes enquêtées



Par ailleurs, parmi les enquêtés âgés de plus de 35 ans, une tendance notable se dessine : la plupart d'entre eux sont étrangers. Il se peut qu'ils aient des motivations ou des circonstances différentes de celles des jeunes participants.

Parmi les personnes venant d'Europe, nous avons recensé trois nationalités : italienne, espagnole et norvégienne. Lors d'un échange avec un haut responsable de la police, nous avons été informés de l'existence d'organisations criminelles internationales provenant de pays comme l'Italie ou encore le Nigéria. Cela pourrait expliquer la provenance plus forte de certains pays européens.

Nous avons constaté une absence de ressortissants brésiliens parmi les enquêtés, alors qu'il s'agit d'un pays voisin de la Guyane. Au sein des personnes anglophones, une tendance émerge avec le Nigéria en première position, suivi du Surinam (bien que non officiel, l'anglais y est largement parlé), des Pays-Bas, et enfin, du Guyana en dernière position. Cette variation pourrait être imputable aux réseaux criminels identifiés par les forces de l'Ordre.

En comparant ces relevés avec ceux des recherches de Guéda Gadio, il apparaît que les « ressortissants Français [étaient] majoritaires (57 %), devant les Surinamais (24 %) et les Néerlandais (14 %), ce qui s'expliqu[ait] logiquement par le fait que les étrangers en situation irrégulière sont moins enclins à la pratique d'un transport illicite de stupéfiants. ⁵ »

La variation dans l'origine des populations observées invite à une réflexion plus approfondie sur ces chiffres. La forte présence de personnes d'origine nigériane pourrait indiquer une expansion des réseaux de recrutement, suggérant peut-être une implication accrue d'organisations criminelles internationales. Cela est d'autant plus notable qu'il n'y a pas de précédent de migration spécifique entre le Nigéria et la Guyane, ni une présence significative de la communauté nigériane dans la population traditionnelle guyanaise (hors immigration clandestine).

Cette réinterprétation met particulièrement en évidence un changement dans les modes opératoires. On pourrait envisager l'existence de divers nouveaux modèles de recrutement qui ne se limitent pas au simple circuit d'acheminement de la drogue. En effet, bien que l'origine et le routage de la cocaïne

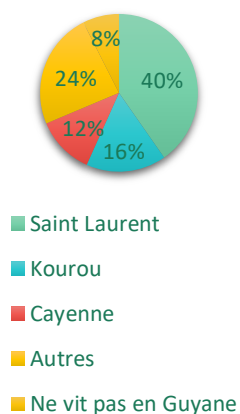
⁵ Sénateur Antoine KARAM [en ligne]. Rapport d'information au Sénat : Mettre fin au trafic de cocaïne en Guyane : l'urgence d'une réponse plus ambitieuse, Rapport d'information n° 707 (2019-2020)

puissent être similaires (en passant par le Surinam), il est possible qu'il existe plusieurs organisations criminelles internationales distinctes, ainsi que d'autres canaux de recrutement internes.

Si cela se confirme, de plus en plus d'individus pourraient être recrutés non seulement en Guyane mais aussi à l'échelle internationale. Cela aurait un impact majeur en transformant significativement les profils des personnes impliquées dans le trafic de drogue.

IV. Une répartition plus étendue sur le territoire

**Les Communes de
résidence des personnes
françaises**

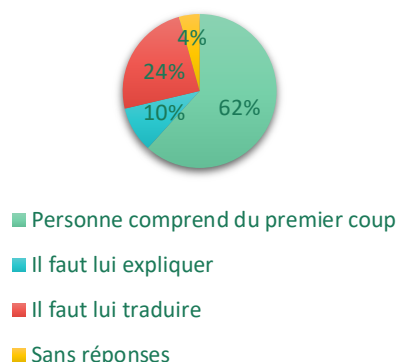


Nous nous sommes intéressés à la répartition des personnes françaises par rapport aux communes d'hébergement. Nous pouvons remarquer que la ville de Saint Laurent reste la ville d'hébergement la plus représentée avec 40%. Cependant malgré le fait que les centres urbains principaux de Guyane (Saint-Laurent, Kourou et Cayenne) sont fortement représentés (68%), nous constatons qu'une personne sur quatre ayant reçu un arrêté d'origine française vit dans un centre urbain secondaire (Maripasoula, Mana, Grand Santi ou encore Apatou). Cela témoigne d'une diffusion du phénomène sur l'ensemble du territoire guyanais. Donc bien que Saint Laurent soit toujours la ville la plus concernée, nous avons une répartition qui tend vers l'homogénéité pour les autres villes.

V. L'accessibilité des personnes : Un état émotionnel étonnamment placide

Le terrain d'enquête étant l'aéroport international de Guyane, il était primordial de pouvoir traduire le questionnaire en plusieurs langues, de façon à pouvoir échanger mais aussi de permettre à la personne de pouvoir s'exprimer sans gêne. Nous avons des enquêteurs qui pouvaient traduire jusqu'à huit langues différentes.

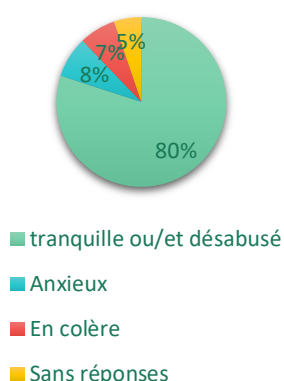
La Compréhension des personnes concernées par l'enquête



Nos traducteurs ont observé que les traductions en anglais étaient plus fréquemment associées à des accents d'origine africaine plutôt qu'à des accents sud-américains. Cette observation s'explique aisément à la lumière des origines précédemment recensées. Que ce soit en français ou dans d'autres langues, l'aisance des personnes lors des entretiens témoigne d'une certaine éducation. En général, les individus avaient la capacité de développer un raisonnement structuré et de présenter des arguments cohérents. Cela reflète un certain degré de maîtrise de la langue et d'instruction.

Dans un souci psychographique, nous avons tenté d'évaluer l'état émotionnel des personnes enquêtées en se basant sur leur langage corporel, leur élocution et leur calme. Nous avons voulu évaluer l'état émotionnel des personnes sous 3 critères : Tranquille ou/et désabusé, anxieux ou en

L'Etat émotionnel lors de l'entretien



colère. Nous nous sommes rendu compte que les personnes volontaires pour répondre aux questionnaires étaient majoritairement tranquilles ou/et désabusées. Etant donné que nous n'avons effectué le recueil de données que sur des personnes volontaires et non sur l'ensemble des personnes ayant reçu un arrêté, ces données ne sont pas représentatives de l'état émotionnel général des personnes ayant reçu un arrêté. Cependant nous pouvons nous questionner sur le fait qu'autant de personnes puissent paraître tranquilles ou/et désabusées au lieu d'être en colère dans un contexte si inconfortable. C'est pourquoi nous tenons à relater des propos tenus par un officier des forces de l'ordre qui faisait le va-et-vient avec les personnes concernées entre l'aéroport et les

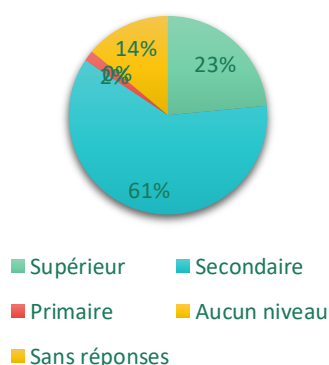
bungalows. Lorsque nous lui partagions notre étonnement concernant le calme général des personnes concernées, il nous a répondu : « *C'est justement cela qui est significatif, une personne qui aurait payé son billet normalement, se mettrait en colère et on aurait du mal à la calmer. Moi, par exemple, je n'accepterais pas. Cependant avec le trafic et les organisations, les gens sont habitués* ». Nous pouvons analyser ces propos de deux façons : Il est possible que les personnes soient dorénavant coutumières du dispositif et maintenant davantage résignées que belliqueuses. Aussi nous pourrions aussi en déduire que les organisations criminelles envoient massivement des personnes qui savent qu'il y a de

grandes chances de ne pas avoir l'opportunité de prendre l'avion. Nous avons été plusieurs fois témoins d'un certain détachement prompt et inhabituel de la part de certaines personnes ayant reçu un arrêté.

VI. Un public ayant un niveau d'instruction substantiel

L'analyse des données relatives au niveau d'instruction met en lumière des éléments significatifs concernant leur profil éducatif.

Le Niveau d'instruction



Tout d'abord, il est important de noter que la grande majorité, soit 61%, des personnes présente un niveau d'instruction secondaire. Cela suggère que la plupart d'entre elles ont au moins achevé leurs études secondaires, ce qui constitue un niveau de base en matière d'éducation. En outre, un pourcentage significatif de 23% ont atteint un niveau d'instruction supérieur. Cela témoigne de l'évolution et la généralisation du phénomène.

D'autre part, un groupe minoritaire, représentant seulement 2%, a déclaré posséder un niveau d'instruction primaire, révélant ainsi un accès limité à l'éducation. Cette situation peut refléter des conditions socio-économiques défavorables ou un manque d'opportunités éducatives dans leur parcours de vie.

En outre, environ 14% des personnes interrogées n'ont pas fourni d'informations sur leur niveau d'instruction, ce qui peut être attribué à diverses raisons, notamment une gêne liée à leur niveau d'études, ce qui pourrait potentiellement renforcer l'idée d'une éducation au niveau primaire ou secondaire.

Une comparaison avec les données de l'INSEE de 2019 concernant la Guyane permet de mettre en évidence des éléments additionnels significatifs. En effet, en Guyane, plus de la moitié de la population présente un faible niveau de diplômes, ce qui classe cette région comme celle affichant la plus grande proportion de non-diplômés en France, exception faite de Mayotte. Cette situation découle en partie de la brièveté de la période de scolarisation en Guyane, qui s'explique par des contraintes de mobilité et une offre de formation limitée sur le territoire. Ces deux facteurs contribuent à expliquer pourquoi une part conséquente de la population possède un niveau d'instruction secondaire.

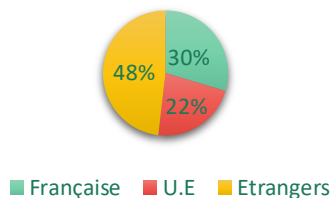
Par ailleurs, il est important de noter que de nombreux jeunes diplômés quittent la Guyane pour poursuivre leurs études en France métropolitaine. Cette tendance à l'exode étudiant contribue à la concentration de personnes sans diplômes dans la région. De plus, elle peut expliquer la présence de personnes étudiantes parmi celles ayant reçu un arrêté, notamment pendant la période d'enquête, qui coïncide avec les grandes vacances, propices au départ pour les études. Cette dynamique migratoire joue un rôle supplémentaire dans le contexte éducatif de Guyane, ajoutant ainsi une

dimension importante à la compréhension des profils éducatifs des personnes impliquées dans le trafic de drogue⁶.

Il convient également de noter que le rapport sénatorial souligne que les données sociologiques mettent en lumière la prédominance des transporteurs de stupéfiants issus de milieux défavorisés. En effet, la majorité de l'échantillon de cette étude, soit 60%, ne détient aucun diplôme, et 24% d'entre eux ne rapportent aucune activité professionnelle en cours ou passée⁷. Ces observations confirment la tendance évoquée précédemment, à savoir une proportion significative de personnes présentant un niveau d'instruction au secondaire. Ces constatations suggèrent que le profil des individus impliqués dans le trafic de drogue évolue, tout en corroborant l'idée d'une forte prévalence des niveaux d'éducation au secondaire.

Le niveau d'instruction par nationalité

La Répartition des Personnes ayant un niveau d'étude supérieur



Le croisement des données concernant le niveau d'étude et l'origine des personnes ayant reçu un arrêté révèle des tendances importantes qui méritent une analyse approfondie. Il est essentiel de noter que le niveau d'étude ne présume pas nécessairement du lieu de résidence des individus, car certains d'entre eux peuvent être en transit. Cependant, ces données nous offrent un aperçu significatif des profils éducatifs des personnes impliquées dans ces interpellations.

Premièrement, parmi les personnes ayant un niveau d'étude supérieur, 48% sont étrangères. Cela peut être le reflet de la mobilité internationale et de l'attrait de la Guyane en tant que hub régional, surtout dans le cadre du trafic de drogue international.

En revanche, 30% de ces personnes sont de nationalité française, ce qui suggère que les citoyens français jouent également un rôle important parmi les individus ayant un niveau d'éducation supérieur et impliqués dans ces interpellations. Cela témoigne de tendances nouvelles. Il est important de garder à l'esprit que selon les études de l'INSEE, les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ne représentent que 11 % de la population en Guyane contre 24 % en France métropolitaine⁸.

Dans les différentes études antérieures, l'accent avait principalement été mis sur les caractéristiques précaires et le manque d'instruction des individus impliqués dans le trafic de drogue en tant que "mules". Toutefois, l'incorporation de ces nouvelles données révèle une évolution substantielle en ce qui concerne le profil des personnes suspectées. Il est possible que ce profil évolue, mais il est

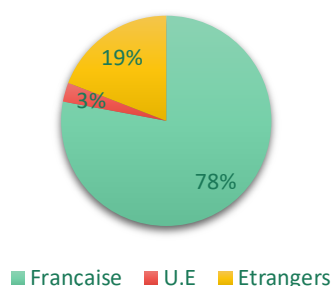
⁶ INSEE : L'essentiel sur ... la Guyane [en ligne], paru le 20 octobre 2023.

⁷ Sénateur Antoine KARAM [en ligne]. Rapport d'information au Sénat : Mettre fin au trafic de cocaïne en Guyane : l'urgence d'une réponse plus ambitieuse, Rapport d'information n° 707 (2019-2020).

⁸ INSEE Analyses Guyane : Conditions de vie en 2018, paru en décembre 2020, n°49.

également envisageable que ce type de profil ait toujours existé sans avoir encore été pleinement identifié ou étudié.

Les Personnes ayant un niveau d'étude secondaire

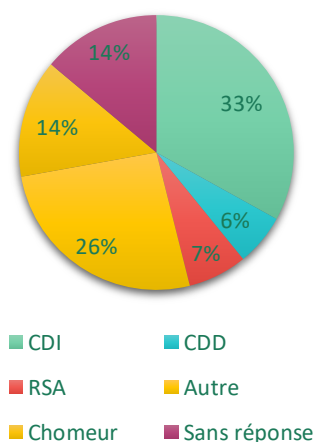


Par ailleurs, parmi les individus ayant un niveau d'étude secondaire, une proportion élevée de 78% est composée de ressortissants français. Cette constatation renforce la perspective des difficultés éducatives évoquées précédemment en Guyane, où le niveau d'éducation global de la population reste relativement bas. Néanmoins, ces données viennent également confirmer l'importance des campagnes de prévention en milieu scolaire.

En effet, il ressort de ces données que la majorité des personnes interpellées à l'aéroport en Guyane et ayant un niveau d'étude secondaire sont français. Cette observation peut ainsi renforcer la nécessité de promouvoir et de soutenir des initiatives de prévention au sein des établissements scolaires. Cela suggère que cibler la sensibilisation et l'éducation en matière de sécurité et de prévention au sein de la population étudiante pourrait être particulièrement efficace pour aborder ces problématiques dans la région.

VII. La situation professionnelle : Le sentiment d'un manque d'opportunités

La situation professionnelle



L'analyse des données concernant la situation professionnelle des personnes interpellées à l'aéroport révèle une diversité de statuts, avec une prévalence marquée de situations précaires ou difficiles. En effet, seulement 33% des personnes enquêtées sont en CDI. En revanche, les chiffres montrent que 6% sont en CDD, 7% sont au RSA, et 14% sont au chômage. De plus, 26% sont engagées dans des activités diverses telles que les études, l'intérim, les petits boulots, avec très peu d'entrepreneurs indépendants.

En analysant les commentaires associés à ces données, on peut constater qu'environ 40% des individus se trouvent dans des situations précaires ou difficiles. Parmi ces catégories, les bénéficiaires du RSA sont en minorité, mais le RSA est un dispositif français (nous rappelons que pour prétendre au RSA, la personne doit être âgée d'au moins 25 ans, résider en France de manière stable et effective et ne pas dépasser un revenu maximum de 607,75 euros par mois pour les personnes célibataires). Ce qui exclut par conséquent les personnes étrangères en grandes précarités ou les Français de moins de 25 ans.

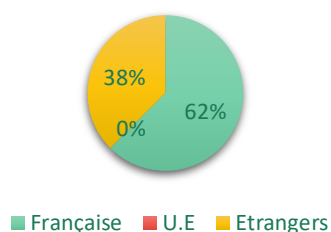
Ces constatations soulignent la précarité économique qui prévaut en Guyane. En se référant aux données de l'INSEE, en 2019, on comprend que la pauvreté affecte une grande partie de la population

guyanaise, notamment ceux qui sont sans emploi et les personnes peu ou pas diplômées, ainsi que les personnes nées à l'étranger. Les familles monoparentales et les ménages jeunes sont également touchés par cette précarité, aggravant leur vulnérabilité financière⁹.

De plus, la région présente des caractéristiques particulières en matière d'emploi, avec une forte dépendance au secteur tertiaire non marchand. En 2020, la Guyane a enregistré la plus forte croissance de l'emploi en France, avec un secteur tertiaire non marchand représentant une part significative de l'emploi total. Cela indique que la création d'emplois se concentre largement dans des domaines tels que l'éducation, la santé, et les services publics.

La situation professionnelle par nationalité

La nationalité des personnes au chômage



L'analyse des données relatives au chômage parmi les personnes interrogées révèle plusieurs points d'intérêt. Tout d'abord, 38% des personnes enquêtées au chômage sont d'origine étrangère, tandis que 62% sont de nationalité française. Il est également notable qu'aucun ressortissant européen ne se trouve au chômage parmi cette population. En comparaison avec les données de l'INSEE pour l'année 2021¹⁰, on peut constater que le taux de chômage en Guyane, qui s'élève à 13,3% de la population active, est nettement plus élevé que la moyenne nationale en France (hors Mayotte), qui est de 7,3%. Cela indique que la Guyane fait face à des défis particuliers en matière d'emploi, avec un taux de chômage bien au-

dessus de la moyenne nationale. Nous remarquons que 14% des personnes enquêtées se disent au chômage, ce qui correspond à la tendance régionale.

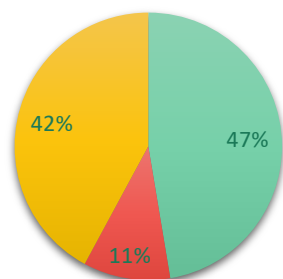
De plus, selon les données de l'INSEE¹¹, il est important de noter que sept chômeurs sur dix en Guyane se trouvent en situation de privation matérielle et sociale. Cette statistique révèle de manière aigüe les conséquences profondes du chômage dans la région, allant au-delà des simples chiffres pour illustrer des répercussions sociales et économiques significatives. Cette réalité pourrait être une motivation supplémentaire pour certaines personnes à se lancer dans des activités telles que le transport de drogue, dans l'espoir de trouver des solutions à leurs difficultés financières.

⁹ INSEE : L'essentiel sur ... la Guyane [en ligne], paru le 20 octobre 2023.

¹⁰ INSEE Conjoncture Guyane : Note de conjoncture régionale - 3e trimestre 2022, paru en janvier 2023, n°22.

¹¹ INSEE Analyses Guyane : Conditions de vie en 2018, paru en décembre 2020, n°49.

La Nationalité des Personnes en CDI



■ Française ■ U.E ■ Etrangers

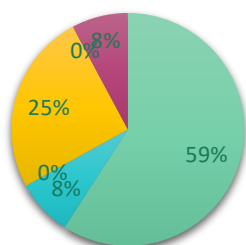
En ce qui concerne la nationalité des personnes en CDI ayant reçu un arrêté, les statistiques révèlent que 47% d'entre elles sont françaises, 42% sont d'origine étrangère, et 11% sont ressortissants européens. Cette répartition démontre une diversité de nationalités parmi les individus en emploi stable.

Selon les données de l'INSEE¹², il est intéressant de noter que la possession d'un diplôme peut jouer un rôle dans la réduction de la privation. De plus, un CDI offre généralement une certaine stabilité professionnelle qui peut également contribuer à atténuer les situations de précarité.

La présence de personnes ayant un emploi stable est un élément à considérer. Si la motivation principale pour leur implication dans des activités illicites est d'ordre financier, cela pourrait indiquer une tendance à l'augmentation du nombre de travailleurs à faibles revenus, à l'accumulation de dettes et éventuellement à une transformation du profil des individus impliqués dans le trafic de drogue, suggérant une certaine évolution socio-démographique dans ce domaine.

VIII. L'état matrimonial et la parentalité : un impact potentiellement transgénérationnel

L'état matrimonial



■ Célibataire
■ Marié.e
■ Veuf.ve
■ Vivant avec quelqu'un
■ Divorcé.e ou séparé.e
■ Sans réponse

Les données concernant l'état matrimonial des personnes ayant reçu un arrêté révèlent des éléments intéressants. Parmi cette population, 59% sont célibataires, 25% vivent en concubinage, 8% sont mariées, et 8% n'ont pas répondu à cette question. Aucune personne n'est veuve ou divorcée.

L'enquête sénatoriale¹³, portant sur une population différente, a également constaté une forte proportion de célibataires, atteignant 70%. Ce constat suggère, selon le sénateur Antoine Karam, un niveau significatif de risques d'isolement social parmi les individus concernés.

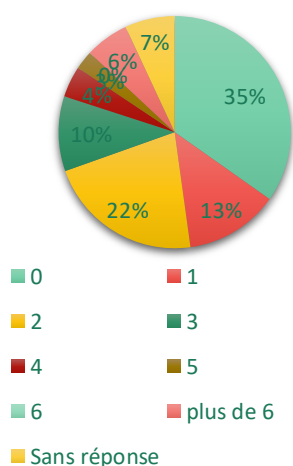
En observant les données de l'état matrimonial en lien avec la proportion de personnes célibataires sans enfants, il est possible de tirer des conclusions similaires concernant les risques d'isolement social au sein de la population concernée ayant reçu un arrêté. 57% des personnes célibataires n'ont pas d'enfants et 97,5% des personnes

¹² Ibid.

¹³ Sénateur Antoine KARAM [en ligne]. Rapport d'information au Sénat : Mettre fin au trafic de cocaïne en Guyane : l'urgence d'une réponse plus ambitieuse, Rapport d'information n° 707 (2019-2020)

n'ayant pas d'enfants sont célibataires. Cependant le risque d'isolement social est tout de même atténué par le fait que 85% des personnes enquêtées ont moins de 35 ans. Il se peut qu'elles bénéficient d'un soutien familial ou environnemental, ou encore, que l'absence de responsabilités familiales ne soient pas encore un frein à leur épanouissement.

Le nombre d'enfants



L'analyse des données relatives à la parentalité révèle des informations pertinentes concernant la composition familiale de la population enquêtée. Parmi les personnes interrogées, 86% sont des hommes, parmi lesquels 43% sont célibataires. Cette donnée met en lumière le fait que la grande majorité des hommes indiquent avoir la responsabilité d'une famille, car les familles monoparentales dirigées par un homme sont rares dans la société française. Dans 80% des familles monoparentales, c'est une femme que l'on trouve comme parent, selon des chiffres de l'Insee, publiés en 2016.

Une comparaison avec les conclusions de l'enquête sénatoriale révèle une problématique spécifique liée à la parentalité des jeunes mères. En effet, 44% des femmes ayant été enquêtées ont moins de 25 ans, tandis que cette proportion est de 30% chez les hommes. Selon l'étude sénatoriale, les jeunes mères en Guyane sont confrontées à plusieurs défis. Elles sont généralement très jeunes, peu qualifiées, avec peu ou pas d'expérience professionnelle, et elles ont du mal à s'insérer dans un projet scolaire ou professionnel, ce qui peut être accentué par leur rôle de mères. En contraste, les résultats de l'enquête menée à l'aéroport mettent en évidence un profil différent, avec des hommes jeunes qui ont des enfants.

En outre, les données de l'INSEE soulignent la prévalence de la privation en Guyane¹⁴. En 2018, la moitié de la population est en situation de privation, ce qui signifie qu'elle ne peut pas faire face à des dépenses imprévues, ne peut pas s'acheter une voiture, ou rencontre des impayés d'emprunts, de loyers ou de factures. Les familles monoparentales, les personnes sans emploi et les individus faiblement qualifiés semblent être particulièrement touchés par ces difficultés financières. Les personnes nées à l'étranger sont également plus exposées à la privation que les natifs des DROM-COM.

Nous pouvons tout de même questionner la privation. Selon l'INSEE, la privation n'affecte pas de façon uniforme l'ensemble des ménages. Les familles monoparentales sont plus touchées par la privation (57 %) que les couples sans enfant (23 %). Ces familles cumulent plus souvent les difficultés et notamment l'absence d'emploi. Leurs charges financières ne sont en général supportées que par un seul revenu, lorsqu'il existe, ou par des transferts sociaux et des solidarités familiales. Aussi, le risque de privation est de 2,7 fois supérieur pour les familles monoparentales que pour les couples sans enfant. En outre, ces familles sont trois fois plus nombreuses en Guyane qu'au niveau national (respectivement 28 % et 9 % des ménages).¹⁵ La question de la privation mériterait une étude

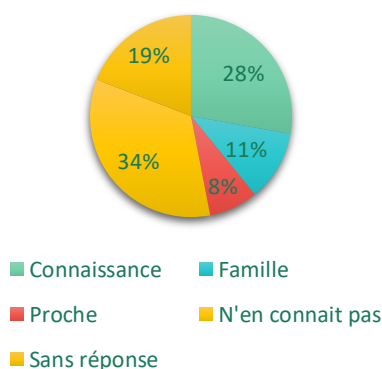
¹⁴ INSEE Analyses Guyane : Conditions de vie en 2018, paru en décembre 2020, n°49.

¹⁵ INSEE Flash Guyane : En 2022, si les naissances baissent en Guyane, la fécondité reste très élevée, paru en septembre 2023, n°176.

approfondie, en relation avec les motivations des individus impliqués et l'évolution des profils des personnes impliquées dans le transport de drogue.

IX. Les proches, acteurs dans le trafic : une pression sous-estimée

les Personnes de l'entourage ayant fait du transport



Parmi les personnes interrogées, près de 47% déclarent avoir dans leur cercle social au moins une personne ayant été impliquée dans le transport de drogue, que ce soit une connaissance, un proche ou un membre de leur famille. Cependant, il convient de noter que ce pourcentage pourrait être encore plus élevé. En effet, lorsqu'on analyse les réponses à la question concernant les personnes ayant un proche ou une connaissance étant allées en prison pour transport de drogue, on constate que parmi les personnes qui n'ont pas répondu ou encore qui ont dit ne pas en connaître, plusieurs personnes ont, par la suite, avouées avoir dans leur entourage, un proche ayant été incarcéré pour avoir transporté de la drogue, ce qui est totalement contradictoire.

Il est donc plausible que parmi les individus qui ont choisi de ne pas répondre aux questions, certains manifestent de la méfiance. Il est important de rappeler que notre enquête s'adresse à des personnes que nous venons de rencontrer, sans établir au préalable de relation de confiance, juste après avoir été contrôlées par les forces de l'ordre. Dans un tel contexte, les individus peuvent éprouver de la méfiance, du déni ou d'autres mécanismes de défense.

Les données recueillies mettent en évidence une influence de l'entourage des personnes impliquées dans le trafic de drogue, ce qui correspond aux théories de la conduite criminelle qui considèrent que les interactions sociales jouent un rôle crucial dans la détermination du comportement délinquant.

Selon la théorie de l'association différentielle de Sutherland¹⁶, l'individu apprend des techniques et des définitions à travers ses relations. Si ces interactions sociales favorisent une attitude favorable au crime plutôt qu'à la conformité, les chances d'engagement dans des activités criminelles augmentent. Les données suggèrent que près de la moitié des personnes enquêtées ont des connaissances, des proches ou des membres de leur famille impliqués dans le transport de drogue, ce qui indique une forte exposition à des attitudes potentiellement favorables au crime dans leur environnement social.

Nous ne sommes pas nécessairement en présence d'une simple pression latente, mais plutôt d'un processus de conditionnement social. Cette nuance est cruciale à prendre en compte dans la conception des stratégies de prévention.

¹⁶ Edwin H. Sutherland, *White-Collar Criminality*, *American Sociological Review*, Vol. 5, No. 1 (Feb., 1940), pp. 1-12

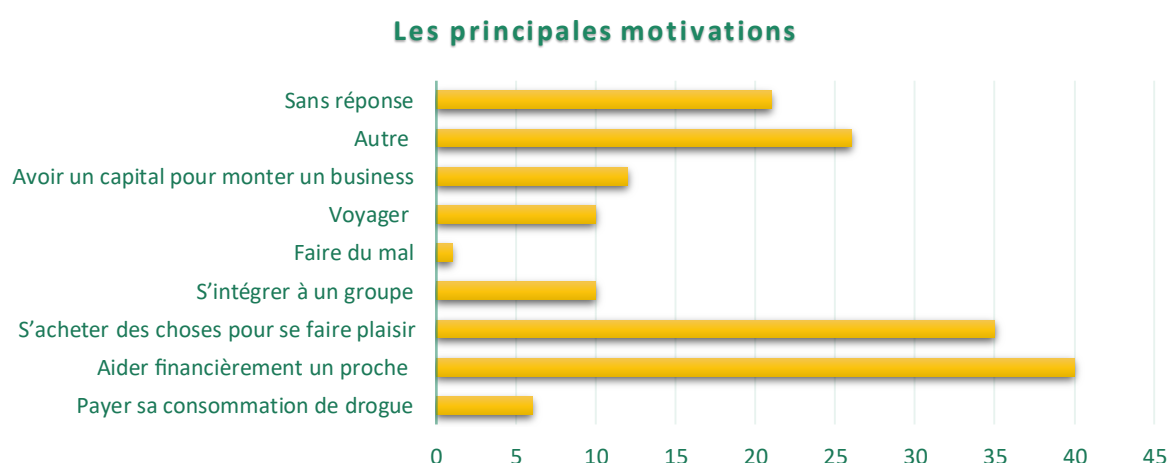
Il est plausible que le lien entre l'entourage et les activités criminelles liées au trafic de drogue ait créé une empreinte profonde, à la fois relationnelle et filiale, au sein de la population guyanaise. Le trafic de drogue s'est enraciné en Guyane sur une période suffisamment longue pour influencer plusieurs générations.

Il pourrait être pertinent d'inclure l'entourage des personnes impliquées, de manière que la prévention puisse se propager à travers les relations sociales et familiales. Le trafic de drogue étant ancré depuis longtemps dans la région, il est possible que les normes sociales défavorables à la conformité aient été transmises de génération en génération.

Par conséquent, il pourrait être bénéfique de mettre en place des programmes de prévention qui ciblent directement l'individu en interaction avec son entourage. Cette approche globale pourrait s'avérer plus efficace pour briser le cycle de la délinquance liée au trafic de drogue en Guyane, en prenant en compte l'impact durable des influences sociales et familiales sur le comportement des individus.

X. Des Motivations principalement financières

On peut observer que les réponses les plus courantes exprimées par les personnes enquêtées sont liées à l'aide financière à un proche et à la satisfaction de besoins personnels, tels que l'achat de biens ou de produits pour soi ou la famille. Ces réponses corroborent les témoignages qualitatifs recueillis au cours de l'enquête. A l'origine du premier transport, il semble y avoir une pressante nécessité financière ou un projet concret qui motive l'implication dans le trafic de drogue.



Cependant, une fois que la personne dispose d'une somme d'argent importante, une partie de ces fonds peut finalement être consacrée à des dépenses qui pourraient paraître moins essentielles, comme l'achat de vêtements de luxe (ou de marques) pour soi ou les enfants, ou encore l'acquisition de matériels onéreux. L'analyse des différentes utilisations de l'argent permet de cerner non seulement les motivations initiales des individus, mais aussi leurs priorités et éventuellement leur évolution dans le temps.

Il est important de souligner qu'en examinant les commentaires dans la catégorie « autre », on constate que la situation économique reste un facteur déterminant. Sur 30 commentaires, 20 font référence à des aspects liés à l'argent, notamment la pauvreté, le besoin d'argent et les difficultés liées à l'emploi.

En outre, les motivations telles que « faire du mal », « payer sa consommation de drogue » ou « voyager » sont mentionnées beaucoup moins fréquemment, ce qui suggère qu'elles revêtent un caractère secondaire dans le contexte étudié ou qu'elles sont plus inavouables. L'augmentation des cas de transport de drogue pour financer une consommation de stupéfiants semble être davantage associée aux personnes en provenance de la métropole qui introduisent de la drogue en Guyane, plutôt qu'à la population locale. Cela peut s'expliquer par le fait que la consommation de drogue en Guyane est globalement moins répandue que sur le territoire métropolitain.

XI. La « solidarité familiale » : Une motivation pour l'implication dans la criminalité

La motivation « aider financièrement un proche » peut être examinée sous différents angles, notamment en se penchant sur le concept de l'altruisme. L'idée ici est que certaines personnes s'impliquent dans le trafic de drogue par un désir de "sacrifice" ou de prendre des risques pour soutenir financièrement leur famille. Il serait pertinent d'explorer le rôle de la famille dans le processus de prise de décision. Cela inclut la question de savoir si d'autres membres de la famille sont déjà actifs dans le trafic de drogue, ou si les personnes concernées agissent à l'insu des autres membres de leur famille.

Lors du *focus group* que nous avons organisé, il est apparu qu'il existait plusieurs catégories de personnes. Certaines ont été initiées par un proche, qui les a mis en contact avec des recruteurs. Dans un autre cas, malgré une incarcération précédente et l'affirmation de ne pas vouloir récidiver, une personne continue de recevoir de l'argent provenant du trafic de drogue via sa famille, qui demeure active dans cette activité. Il semble donc que, dans certaines familles, il existe une forme d'organisation, bien que cette organisation ne soit pas nécessairement structurée. Chacun prend sa propre décision, et il n'y a pas de plan global. Les parents peuvent être au courant des activités de trafic de drogue de leurs enfants et tenter de les dissuader ou non. Dans certaines familles, plusieurs membres sont impliqués dans le trafic de drogue, et certains finissent par être incarcérés. Les contacts sont partagés, et chaque membre de la famille bénéficie passivement de l'activité illégale. Cette situation soulève des questions sur l'influence de la famille et l'exemple donné aux proches. Nous pouvons donc questionner la responsabilité et la responsabilisation des différentes parties prenantes. Le lien entre les activités illégales et la précarité est corroboré dans d'autres pays, à l'instar de la Colombie, du Mexique, du Honduras, etc.¹⁷

¹⁷ Paul Gootenberg, *"Between Coca and Cocaine: A Century or More of U.S.-Peruvian Drug Paradoxes, 1860-1980"*

Le syndrome d'innocence et le déni

Un autre aspect à analyser est le phénomène du syndrome de l'innocence et du transfert de responsabilité, des concepts qui se rapportent aux travaux d'Howard S. Becker. Dans son ouvrage « Outsiders », Becker explore comment les individus étiquetés comme déviants par la société peuvent adopter des rôles qui leur permettent de nier la responsabilité de leurs actions. Ces mécanismes de défense psychologiques sont fréquemment observés chez les individus impliqués dans des activités criminelles. Ils peuvent offrir un éclairage intéressant sur les motivations et les justifications de ces actes délictueux. Le syndrome de l'innocence se réfère à la tendance de certains individus à minimiser ou nier leur propre implication dans des activités criminelles. Cela peut découler d'un besoin de préserver une image positive d'eux-mêmes, même lorsqu'ils sont conscients de leurs actions illégales. Ce phénomène peut également être lié à une sorte de déni de responsabilité, où les personnes rejettent la faute sur d'autres facteurs ou sur des influences extérieures.

Le sociologue Stanley Cohen introduit le concept du « déni interprétatif »¹⁸, un mécanisme similaire qui décrit comment "les faits bruts ne sont pas niés (c'est-à-dire quelque chose qui s'est produit), [mais] on leur attribue une signification différente de celle qui semble évidente aux autres." Ce mécanisme permet aux individus de se soustraire à la culpabilité associée à leurs actes criminels en réinterprétant la réalité pour la rendre plus compatible avec leur propre perspective.

En explorant ces mécanismes de défense, il devient possible de mieux comprendre comment les personnes impliquées dans le trafic de drogue justifient leurs actions et comment elles gèrent leur propre culpabilité. Cette analyse approfondie des facteurs psychologiques peut contribuer à la mise en place de stratégies de prévention plus efficaces en ciblant les motivations sous-jacentes des personnes impliquées dans des activités criminelles.

Nous avons évoqué les niveaux de difficultés financières préoccupants en Guyane, qui ont des répercussions importantes sur la population locale. Les commentaires recueillis lors de l'enquête font clairement référence à des préoccupations liées à l'argent, notamment la pauvreté, le besoin d'argent et les difficultés liées à l'emploi. Ces défis financiers semblent préoccuper la majorité des personnes enquêtées.

L'impact économique de ces difficultés est amplifié par les écarts de prix significatifs entre la Guyane et la France hexagonale. Selon l'INSEE, en 2022, l'écart de prix atteint +14 % en Guyane par rapport à la France métropolitaine. Les dépenses courantes, telles que l'alimentation et la santé, coûtent considérablement plus cher en Guyane. Ces écarts de prix, notamment en ce qui concerne l'alimentation (+39 %), exercent une pression financière sur le budget des ménages.¹⁹

Ces données laissent entrevoir que la population guyanaise est aux prises avec d'importants défis économiques, ce qui peut en partie expliquer les motivations des individus à s'engager dans des activités illégales, telles que le trafic de drogue. Les problèmes financiers, l'insécurité économique et les disparités persistent en Guyane, mettant en lumière la nécessité d'adopter des mesures visant à améliorer la situation socio-économique de la région. Mais cette question va au-delà du périmètre de l'enquête en cours.

¹⁸ Stanley Cohen, *States of Denial, Knowing about Atrocities and Suffering*, Cambridge, Polity Press, 2001, 360 Pages.

¹⁹ INSEE Analyses Guyane : En Guyane, les produits alimentaires sont 39 % plus chers qu'en France métropolitaine, paru en juillet 2023, n°63.

Conclusion du chapitre 1

La diversification des profils entraîne une évolution qui transcende les stéréotypes habituels. Alors que l'argent est souvent considéré comme le principal moteur, d'autres facteurs interviennent pour complexifier cette analyse. L'origine des individus, leur éducation, leur situation professionnelle, ainsi que leur environnement social, notamment l'influence de leurs proches, jouent un rôle décisif dans le processus décisionnel. L'ensemble de ces éléments contribue à remodeler le profil des personnes impliquées dans le trafic de drogue, remettant en question l'existence d'une nouvelle population ou une augmentation de celle qui était autrefois minoritaire. Ces évolutions ont un impact significatif sur le paysage du trafic de drogue en Guyane.

Le processus d'évolution des profils des transporteurs de stupéfiants suscite une question cruciale : s'agit-il d'une impulsion directe des trafiquants ou bien reflète-t-il une transformation naturelle des profils sous l'influence de l'évolution des individus intéressés par le trafic ? Il est raisonnable de supposer l'existence d'un lien de cause à effet entre la généralisation de la motivation liée à l'appât du gain, les conditions socio-économiques locales, et l'évolution des profils de ceux qui se livrent au transport de drogue. Dans cette optique, il est pertinent d'interroger le lien existant entre cet intérêt pour l'argent facile et la perception du transport de drogue comme une option de plus en plus envisageable, indépendamment du contexte social ou de la localisation géographique, tant en Guyane qu'en France hexagonale. Le sénateur Antoine Karam, dans son rapport en 2020, avait déjà mis en lumière cette évolution du profil : « [Le] « profil-type » connaît des évolutions, afin de mieux tromper les dispositifs de profilage des services de police et de douane : « lorsque les forces de l'ordre se sont mises à cibler des jeunes hommes venant de Saint-Laurent-du-Maroni, les trafiquants ont commencé à faire appel à de jeunes mamans avec des enfants, puis à des personnes plus âgées. Juste avant le début du confinement, nous observions une nouvelle tendance : les trafiquants recrutaient plutôt des jeunes issus de quartiers sensibles de l'Hexagone qui venaient en Guyane et transportaient de la drogue lors de leur trajet de retour. »²⁰ Ce propos souligne clairement que l'évolution des profils des transporteurs de stupéfiants résulte de l'initiative des trafiquants. Cependant, il est également plausible que ce changement de profil se soit répandu et ait suscité un intérêt croissant parmi d'autres segments de la société et divers profils sociaux, ce qui aurait contribué à l'élargissement général du phénomène.

La complexité des motivations devient évidente lorsque l'on observe la participation de personnes plus éduquées, bénéficiant d'une stabilité professionnelle, voire provenant d'Europe ou d'autres régions. Tous ces éléments ajoutent une dimension de diversité qui rend la compréhension des motivations plus complexe et entrave la mise en place d'une stratégie de prévention ciblée vers un public spécifique. L'élargissement général du phénomène souligne la nécessité d'accompagner cette évolution par une généralisation des actions de prévention auprès du grand public.

²⁰ Sénateur Antoine KARAM [en ligne]. Rapport d'information au Sénat : Mettre fin au trafic de cocaïne en Guyane : l'urgence d'une réponse plus ambitieuse, Rapport d'information n° 707 (2019-2020)

L'étude menée à l'aéroport nous a encouragés à orienter nos entretiens qualitatifs vers trois principaux axes : les dynamiques familiales, les interactions entre trafiquants et transporteurs, ainsi que les éléments ayant pu susciter une prise de conscience. En nous rapprochant d'un public ayant déjà été incarcéré pour le transport de drogues, nous cherchons à interagir avec des individus qui ont eu le recul nécessaire pour réfléchir sur leurs actes et leurs motivations. Ce décalage temporel devrait nous permettre d'acquérir une compréhension plus approfondie du phénomène et des dynamiques qui le sous-tendent.

Chapitre 2 : Dynamiques familiales, organisations criminelles et trajectoires biographiques des transporteurs

I. La rencontre avec les trafiquants, une étape parfois à l'initiative des futurs transporteurs

Le *focus group* à Saint Laurent du Maroni a mis en lumière un fonctionnement assez particulier, bien que nous ne puissions pas généraliser, il nous a permis d'observer un procédé-type. Il semble que certains trafiquants opèrent depuis le Surinam pour échapper aux forces de l'ordre françaises. Cela leur offre une sorte de "zone de sécurité" et leur permet de rencontrer les transporteurs traversant la frontière pour les rejoindre. Ils organisent tout le voyage, y compris le transport de Saint Laurent à l'aéroport, ainsi que le voyage vers la France hexagonale. Plusieurs témoignages évoqués dans ce rapport vont dans ce sens. Cela pourrait signifier que, sans accord avec le Surinam, les forces de l'ordre françaises ne pourraient agir que contre les passeurs et non contre les gros trafiquants utilisant ce procédé. De plus, l'une des techniques évoquées consiste à remettre la majeure partie de l'argent au Surinam au retour pour échapper aux contrôles. Cet argent pourrait être utilisé pour investir dans des projets immobiliers au Surinam. Il s'agit d'un type de procédé exposé lors du focus group, révélant ainsi la présence de métiers secondaires, tels que les passeurs et les taxis collectifs.

Il a été porté à notre attention que ce ne sont pas forcément les recruteurs qui sont à l'origine de la première rencontre, plusieurs membres du focus group ont avoué avoir eux-mêmes cherché à entrer en contact avec des trafiquants, en passant par un proche ou une connaissance, comme en témoigne ces échanges :

Personne 1 : « Il n'y a pas de gens (trafiquants) qui te demandent de le faire, ce sont les gens (les futurs transporteurs) qui vont les chercher d'eux-mêmes. Ils voient tout le temps des gens passer (ils voient plein de personnes faire du transport de drogues). C'est rare, qu'un passeur voit elle...il...toi ou lui et qu'il te menace pour que tu « passes ». Les gens demandent eux-mêmes car ils pensent à l'argent donc ils vont aller voir ce qui se passe, il n'y a pas forcément des gens pour recruter. »

Personne 2 : « Comme il a dit, ce ne sont pas les gens qui viennent te chercher, c'est toi qui vas à eux. C'est toi qui vas chercher les gens et ce ne sont pas les gens qui viennent te chercher, quand tu leurs dit « oui, je veux transporter de la drogue », tu vas ensuite chez eux et c'est comme ça. Quand ils habitent au Suriname, tu fais comment pour les attraper ? Moi, je sais que s'ils t'attrapent là-bas (en France hexagonale), tu vas balancer mais s'ils habitent au Suriname, qui va aller les chercher jusqu'au Suriname ? Au Suriname tu peux tout faire ! Tu peux tout faire ! On ne te demande même pas où tu as trouvé cet argent-là. »

Personne 3 : « J'avais des problèmes et pas assez de moyens de m'en sortir. Je l'ai fait, une première fois, et j'allais même repartir avec mes enfants. J'ai cherché, on ne m'a pas proposé. Et quand j'ai cherché, j'ai répondu « oui ». J'avais une sœur qui le faisait, elle est actuellement en prison, elle s'est fait arrêter au mois d'août 2023, elle n'a pas fait attention à ce qu'il m'est arrivé, elle a continué. J'ai été arrêté en mai 2022 et j'ai pris 5 mois de prison, j'ai été séparée

de mes enfants. Si ma sœur ne le faisait pas, je ne l'aurais pas suivi, j'aurais été normale. Elle m'a donné les contacts, j'y suis allée et je suis allée en prison. Quand tu demandes simplement qu'on te prête de l'argent, on te propose aussi de transporter de la drogue. »

En cas de problèmes, les trafiquants n'hésitent pas à faire des menaces de mort ou des kidnappings auprès des parents des transporteurs soupçonnés de vol. Cependant, la preuve d'une incarcération semble souvent suffire à calmer les ardeurs des trafiquants. Il est important de noter que ce procédé n'est pas généralisé, mais il fait écho à plusieurs personnes enquêtées ayant un profil similaire, notamment celles vivant à Saint Laurent, ayant déjà été incarcérées et présentant un faible niveau d'études, ainsi que des liens avec le Surinam. Comme en témoigne cet extrait :

« Ils étaient gentils (les trafiquants) et quand je me suis fait arrêter, ils m'ont menacé, moi et mes enfants, il a fallu qu'ils me voient avec le bracelet pour qu'ils abandonnent, sinon ils ne me croyaient pas. Ils pensaient que j'avais fui avec le produit, Ils avaient menacé de tuer ou kidnapper mes enfants... oui, oui les dealers font cela. Depuis que je suis sorti, je ne veux plus de contacts avec eux. Même si ce n'est pas un de tes enfants, ils peuvent kidnapper un membre de ta famille... Il te demande de rembourser. Même si ce n'est pas dans ma famille. J'ai été témoin de pleins de gens qui ont dû payer des dettes. C'est un cercle vicieux après tu es obligée de repartir pour rembourser ta dette. Moi, ça m'est arrivée. »

L'enquête à l'aéroport a également donné des indications concernant un trafic lié à des organisations criminelles italiennes ou nigérianes, en se basant sur le témoignage d'un responsable des forces de l'ordre de l'aéroport. Il semblerait que les trafiquants aient une logistique bien organisée, car nous avons observé que les personnes étrangères ne restaient pas longtemps à attendre ; très rapidement après avoir reçu l'arrêté, elles prenaient contact avec quelqu'un venu les chercher ou prenaient les taxis collectifs. Cela ne signifie pas que toutes les personnes étrangères suivaient ce procédé, mais il était assez courant pour que nous puissions le remarquer.

Néanmoins, il est important de souligner que notre terrain d'enquête et notre méthodologie ne nous ont pas permis d'approfondir les méthodes de recrutement ou les organisations criminelles en jeu. Une étude plus spécifique serait nécessaire, impliquant une immersion auprès des personnes transportant la drogue, après avoir développé un lien de confiance. Ces observations mettent en lumière des procédés qui trouvent leur origine en dehors de la Guyane et de la France. Nous n'avons pas obtenu davantage de données sur les organisations locales provenant des autres grandes villes de Guyane.

Au cours du focus group, il a également été question d'une stratégie basée sur la création d'une dette fictive et une pression continue. Une des participantes a témoigné qu'un trafiquant lui avait annoncé, dès le premier échange, qu'elle avait une dette envers lui. Sous la pression, cette personne a finalement entrepris le voyage, motivée par la peur.

Cela nous amène à réfléchir sur la manière dont les trafiquants introduisent ces éléments auprès des personnes transportant la drogue. Le choix de transporter la cocaïne *in corpore*, dans les bagages ou fixée au corps, est-il déterminé par le trafiquant en fonction de la quantité à transporter, ou le transporteur a-t-il une certaine liberté de choix ? S'agit-il d'une progression progressive imposée par les trafiquants ? Nous nous rappelons le témoignage d'une personne ayant commencé par dissimuler deux ovules dans chaque chaussure, puis ayant progressivement augmenté sa charge jusqu'à tenter de transporter 5 kilos dans ses bagages. La liberté de choix et le poids de la contrainte sont des éléments à questionner, d'autant plus que dans le cas du passage *in corpore*, la mise en jeu de la vie peut être une réalité. Une étude approfondie pourrait s'intéresser au lien entre le mode opératoire et

le nombre de passages, évaluer la nature progressive de ce processus, déterminer si le transporteur a réellement le choix, et comprendre les critères de sélection des recruteurs. La peur, le stress et d'autres facteurs influencent également ce choix, car plusieurs témoignages indiquent que certaines personnes annulent leur voyage au dernier moment par crainte de la mort. Comme en témoigne cet extrait :

« Soit c'est toi qui choisis le jour ou sinon c'est eux qui te disent : tel jour, telle heure. Normalement c'est impossible de passer aujourd'hui, avec les chiens, les scanners et les fouilles. Avant c'était plus facile, aujourd'hui, il y a plus de risques, si tu avales (des ovules), tu as des risques de mort. Comment font les trafiquants pour faire passer ? Peut-être qu'ils ont des complices qui les renseignent ? J'avais une voisine à moi, dans mon ancien logement, qui est morte comme ça (éclatement d'un ovule dans le ventre), j'ai un oncle qui est mort car il en été resté un dans son ventre. Il y en a une, ce sont les dealers même qui l'ont opéré, ils ont récupéré leur produit et elle est morte. Même la police se fait arrêter, c'est pareil avec l'or. »

En ce qui concerne les pressions exercées sur les personnes impliquées dans le trafic de drogue, nous avons recueilli plusieurs exemples de l'utilisation d'éléments extérieurs par les trafiquants pour influencer leurs desseins. Le directeur d'une association a évoqué le détournement des alternatives à l'incarcération, selon son témoignage :

« Les recruteurs de mules en Guyane se servent de l'usage du bracelet électronique comme alternative à l'incarcération comme argument de propagande pour recruter des jeunes, selon eux, au moment de se faire arrêter s'il ne se sont jamais fait arrêter, ils n'iront pas en prison et rentreront chez eux avec le bracelet. »

Dans le contexte du trafic de drogue, nous avons également observé la possibilité de corruption, avec plusieurs cas impliquant des personnalités politiques influentes, des représentants des forces de l'ordre de l'aéroport, ainsi que du personnel aéroportuaire. Comme en témoigne une personne du *focus group* :

*« Oui, il y a de la corruption car après que je me sois fait arrêter la première fois, j'ai voulu repartir et c'est un policier, à qui, je devais amener *je ne sais plus trop comment cela s'appelle... * un coffre qui devait le mettre dans l'avion. Pourquoi fait-il cela s'il n'est pas un complice ? Alors qu'il sait très bien que ce n'était pas bien. Je n'ai plus voulu y retourner, car j'avais peur d'aller vers un policier, je n'ai pas pris l'avion car je n'étais pas sûre de passer, cela m'a rendu méfiante. »*

Au cours des dernières années, le nombre de faits de corruption ont évolué, passant d'histoires isolées à des événements de plus en plus fréquents dans l'actualité. Cela suggère un glissement et un élargissement de ce phénomène à l'ensemble de la population guyanaise.

II. Les organisations familiales : le poids du mauvais exemple

Les éléments recueillis suscitent une réflexion sur le rôle de la famille dans les décisions des personnes impliquées dans le transport de drogue. Alors que la famille est traditionnellement perçue comme un garant des bonnes pratiques, les témoignages révèlent que certaines personnes ont été mises en contact avec des trafiquants grâce à l'aide de membres de leur propre famille. Il est noté que certaines familles comptent de nombreux membres ayant été emprisonnés, sans que cela ne conduise nécessairement à un arrêt des activités criminelles après les premières arrestations. Cette situation soulève des questions sur les effets de ces pratiques sur les rapports horizontaux, les générations suivantes, et se pose la question de l'existence de véritables organisations familiales criminelles. Il est également mentionné que certaines personnes sont initiées dès leur plus jeune âge, y compris des mères voyageant avec leurs très jeunes enfants pour transporter de la drogue. Même si ces aspects ne sont pas toujours exprimés ouvertement, ils pourraient avoir un impact sur les représentations futures et la relation à l'argent. Nous illustrons ces propos avec cet extrait d'entretiens :

« J'ai déjà connu ça, que la maman, le fils, la sœur mais si toute la famille est en prison, qui va me garder mes enfants ? C'est un crime organisé non ? c'est comme ça ? »

Le sociologue américain Howard Saul Becker, dans son ouvrage "Outsiders," explore la question de la liberté individuelle au sein d'un contexte criminel et se demande dans quelle mesure l'individu conserve sa liberté dans de telles circonstances.²¹ Dans le cadre d'une organisation familiale enracinée dans le cercle familial, il est essentiel de considérer à la fois l'environnement et les individus qui en font partie. Le travail de Marcus Felson et Lawrence E. Cohen met en évidence que la probabilité d'une infraction est plus élevée dans un endroit dépourvu de mesures de protection (comme des gardiens, des policiers, des conducteurs d'autobus, des alarmes, des chiens, etc.) où victimes et délinquants potentiels coexistent²². Dans ce contexte, il convient de se demander comment cela s'applique à un cercle familial où plusieurs générations de transporteurs de drogues cohabitent.

Le SPIP du Val-de-Marne a expliqué à la mission d'information sénatoriale que « lors des nombreux entretiens effectués auprès de personnes incarcérées pour des faits de trafics de stupéfiants, les motivations avancées sont celles des recours à des alternatives leur permettant de subvenir à leurs propres besoins fondamentaux et/ou à ceux de leur famille. En effet, elles font généralement état de dettes (amendes, créances...) qu'elles n'arrivent pas à honorer avec leurs ressources habituelles. Ces conditions de vie très précaires sont renforcées par d'autres facteurs fragilisant l'équilibre économique des familles (chômage, invalidité/handicap, naissance, décès...). Cet acte est souvent vécu comme un « derniers recours » plus par nécessité que par choix. »²³

Cependant, il est important de noter que, d'après les témoignages, ces actions sont souvent entreprises dans un esprit d'entraide et de « bonnes intentions ». Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de

²¹ Howard Saul Becker, outsiders, étude de sociologie de la déviance, Métailié, juin 2020, 256 pages

²² Sophie Body-Gendrot [en ligne] Les recherches sur les « lieux sensibles » aux États-Unis, revue européenne des migrations internationales, VOL. 18 - N°3 | 2002, L'étranger dans la ville, p. 107-116. Consulté le 15 décembre 2021

²³ Sénateur Antoine KARAM [en ligne]. Rapport d'information au Sénat : Mettre fin au trafic de cocaïne en Guyane : l'urgence d'une réponse plus ambitieuse, Rapport d'information n° 707 (2019-2020)

signalement de menaces familiales, ni de rejet après une arrestation. Les données recueillies suggèrent une tendance à la solidarité au sein des familles, une tendance qui peut, dans un sens, encourager ou du moins ne pas dissuader les personnes d'agir. Nous rappelons qu'au vu des échantillons, nos données ne sont pas exhaustives, pourtant elles permettent de mettre en lumière une certaine tendance.

Un témoignage rapporte qu'une personne incarcérée ne souhaite pas recommencer, mais continue à accepter l'aide financière de son frère qui poursuit ses activités de trafic. Les personnes interrogées mentionnent également qu'il peut y avoir une certaine honte liée à ces actions, et que chaque membre de la famille agit de manière indépendante, sans concertation. Cependant, le lien initial avec les trafiquants et le soutien en cas d'incarcération semblent être des facteurs déterminants. Nous voulons illustrer ces propos avec ce témoignage complexe :

« J'avais demandé à ma copine, elle m'a dit que je pouvais faire l'argent comme cela. J'avais besoin d'argent, je suis partie au Suriname, puis 2 ou 3 jours après, je suis partie à l'aéroport pour Paris. La première fois, Je suis passée avec 2 ovules dans chaque chaussure et j'ai été payée 7200 euros en liquide. Je n'étais pas majeure et j'avais payé quelqu'un qui s'est fait passer pour mon oncle. Quand j'étais majeure, un an après, je suis repartie. La deuxième fois, j'avais des ovules dans mon vagin. Une dame (une policière à l'aéroport) m'a dit que je devais aller me faire contrôler car elle a vu qu'il y avait quelque chose d'anormal. On m'a arrêté, j'ai été au tribunal à Saint Laurent, J'ai eu une interdiction de vol de 5 ans et 1 an de sursis.

Dans mon entourage, j'ai 7 frères et sœurs, il y en a qui le font encore, pour le moment, un seul s'est fait arrêter. Mon frère d'un an de moins que moi, le fait encore et il ne s'est pas fait arrêté, je sais qu'il le fait, car parfois, il me donne de l'argent. On n'est pas proches, on n'habite pas ensemble. Certains voient cela comme un travail mais ce n'est pas un travail car quand tu te fais arrêter tu dois repartir de zéro. J'ai dans ma famille une tante qui est en prison et des oncles qui le font aussi.

Je ne voulais pas que ma famille sache que je le faisais, donc on n'en parle pas, chacun fait cela de son côté. Ce n'est pas à cause de ma famille que je le fais, je l'aurais fait de mon côté, si personne de le faisait. »

Les motivations évoquées incluent le désir d'indépendance et le besoin urgent d'argent. Il est paradoxal de constater ce besoin d'indépendance chez des personnes qui semblent bénéficier du soutien de leurs parents et ne ressentent pas de pression pour partir. Les parents ne cautionnent pas ces activités, mais ils en sont conscients, ce qui peut être compréhensible étant donné les sommes d'argent impliquées, ce qui pourrait encourager le recrutement. Lorsque l'on voit un proche s'engager dans le trafic et réussir, cela pourrait susciter l'envie d'en faire autant.

Il convient d'interroger les motivations, le besoin d'autonomie et l'individualisme, des concepts centraux dans les travaux du sociologue François de Singly. Dans les sociétés contemporaines, l'individu est soumis à une pression sociale pour devenir autonome et responsable de sa propre vie. Cette pression se reflète dans les témoignages des personnes impliquées dans le trafic de drogue. Une conséquence de ce processus d'individualisme est le refus de se laisser enfermer dans des identités traditionnelles héritées. S'engager dans le trafic de drogue peut être perçu comme une tentative de se libérer du fardeau des attentes familiales et de rompre avec des identités héritées. Cette dimension sociologique nous invite à examiner cette dynamique plus en profondeur pour mieux comprendre l'implication de ces acteurs non officiels. Chacun semble chercher à se démarquer en utilisant ces actions tout en s'appuyant sur un réseau et en étant influencé par les succès temporaires de ses

proches. Cela crée un paradoxe intéressant qui remet en question nos conceptions traditionnelles de la famille.

Claude Martin, directeur de recherche au CNRS, souligne que "une réflexion sur la parentalité ne peut se limiter à évoquer des principes et des normes".²⁴

Au-delà de la parentalité, il y a la question de l'histoire familiale, la tradition et la culture. L'un des exemples de l'appropriation de la culture est la stratégie de recrutement visant à utiliser les croyances dans le but de convaincre les personnes à transporter de la drogue. Une des stratégies identifiées, qui détourne une croyance est l'utilisation de « bains » pour inciter des personnes à transporter de la drogue. Selon les trafiquants, ces "bains" sont des rituels censés permettre de passer les contrôles sans être détecté. Les rumeurs sur cette utilisation est assez répandue, comme en témoignent les résultats de l'enquête menée à l'aéroport, où près de 19 % des personnes interrogées ont mentionné les rituels et les "bains" comme un moyen de tromper les contrôles. De plus, 19 % ont évoqué la prière dans le même contexte. Cependant, il semble que ce sujet nécessite une compréhension plus approfondie des croyances culturelles, car il peut s'agir d'une interprétation détournée de ces croyances. La question se pose de savoir si les transporteurs utilisent cette croyance comme moyen de déni ou s'ils sont véritablement influencés par la croyance en elle-même. Certains témoignages recueillis indiquent que l'idéologie première des "bains" n'était pas de tromper la vigilance des forces de l'ordre ni de commettre des actes répréhensibles. Il serait intéressant d'approfondir cette question, notamment en menant une étude anthropologique plus complexe. Le travail de Jean Moomou, un anthropologue qui se penche sur la vie des Bushinenge en Guyane, pourrait apporter des éclaircissements sur ce sujet.

III. Les chauffeurs de taxi-collectifs : un métier secondaire dans l'organisation criminelle

Même si cela n'était pas explicitement exprimé, nous avons observé une certaine pression due à la présence des chauffeurs de taxis-collectifs. Les personnes ayant reçu un arrêté ne semblaient pas enclines à discuter avec nos enquêteurs à proximité des chauffeurs de taxis-collectifs, manifestant une certaine méfiance. Il a fallu plusieurs sessions pour que nous soyons progressivement acceptés dans cet environnement. Il semblait donc indiqué de ne pas aborder les personnes dans cette zone. Il est important de noter que les taxis collectifs ne se sont jamais montrés violents, ni n'ont tenu des propos ou des gestes inappropriés. Cependant, il était évident que les personnes ressentaient une certaine gêne en nous parlant, peut-être liée à la nature délicate et tabou du sujet de la drogue dans certains milieux. Nous avons donc questionné les différentes personnes, ayant fait du transport de drogues, que nous avons pu recevoir. Différents témoignages vont dans le sens d'une organisation en amont entre les trafiquants et les chauffeurs de taxi-collectifs :

²⁴ Claude Martin [en ligne] La parentalité en question. Perspectives sociologiques : Rapport au Haut conseil de la population et de la famille. 2003, HAL Open science. Consulté le : 15 décembre 2021.

« J'en ai été témoin, en fait la personne qui transportait les gens entre Cayenne et Saint-Laurent, un trafiquant peut l'appeler et lui dire : « tu vas transporter 2 personnes ». Ils peuvent même en arriver à payer le bus, 350 euros les bus, s'il n'y a que nous. »

« J'y suis allée car il te donne de l'argent pour ton enfant, tout ce que tu veux acheter, tu peux acheter, il te paye tout. L'hôtel, si tu as des enfants, si tu as ton loyer que tu ne peux pas payer, il le paye pour toi. Si tu veux, il paye une voiture pour toi, toute seule, pour aller à Albina (ville du Surinam voisine de Saint-Laurent du Maroni), il paye le passage et tout. Les taxis-co (chauffeurs de taxis-collectifs) sont des complices, les trafiquants ont leur numéro, c'est le trafiquant qui appelle le taxi pour venir te chercher, ce n'est pas toi qui organises ça. »

Il est manifestement avantageux pour les trafiquants de drogue de fidéliser les personnes qui transportent la marchandise. Cela présente plusieurs avantages, notamment la sécurisation de la marchandise en évitant de recourir à des tiers susceptibles de dissuader les transporteurs ou de voler les substances illicites. De plus, cela renforce l'ascendant psychologique sur les personnes impliquées, car il est plus difficile de changer d'avis lorsque l'on est profondément immergé dans un système. Cette pression psychologique est probablement ce que nous avons pu observer à l'aéroport. Les individus, tels que les chauffeurs de taxis-collectifs, qui ont déposé les personnes à l'aéroport et sont en lien avec les trafiquants, sont sans doute conscients des dispositifs de contrôle, tels que les contrôles à 100%, et ont probablement organisé des mesures pour rapatrier les personnes une fois qu'elles ont reçu un arrêté.

Ces éléments soulèvent des questions concernant les professions secondaires liées au trafic de drogue. Si l'on considère les transporteurs de drogue comme exerçant une profession secondaire, il est plausible qu'il existe d'autres professions similaires. Quel degré d'implication dans le trafic peut être assimilé à de la complicité ? Les chauffeurs de taxis-collectifs en relation avec les trafiquants sont complices, même s'ils exercent une activité a priori légale. En ce qui concerne les métiers liés au blanchiment d'argent, savoir que l'on participe à l'utilisation ou à la facilitation de la circulation d'argent provenant du trafic de drogue peut-il faire de la personne, une criminelle ?

Selon le code pénal, le trafic de drogue est défini comme englobant l'ensemble des actes liés à la production, la fabrication, l'exportation, l'importation, le transport, la détention, l'offre, la cession, l'acquisition et l'emploi illicites de stupéfiants. Dans le cadre de la loi, les professions secondaires comme les chauffeurs de taxis-collectifs associés aux trafiquants pourraient également être considérées comme des trafiquants de drogue. Cette complexité juridique soulève des défis significatifs dans la définition de la culpabilité et de la complicité dans ces situations.

IV. La prison : un moment décisif pour la prise de conscience

Les personnes interrogées n'ont pas exprimé de véritable regret concernant leur acte, ni par rapport à ses conséquences. Cependant, des sentiments de regret ont été exprimés concernant trois aspects spécifiques : la période en prison (avec ses conditions difficiles, la privation de liberté et le fait de manquer la croissance de leurs enfants), la peur de la mort (en relation avec les ovules et leur

éclatement potentiel), ainsi que l'appréhension face aux trafiquants (la crainte de représailles, de chantage, de vols, de violences sexuelles et d'arnaques). Les regrets des personnes semblent davantage liés à leur intégrité et à leur liberté. Il est perceptible chez ces individus une prise de conscience, souvent associée à leur période d'incarcération. D'ailleurs, lorsqu'il est question de récidive, le regret sur le fait que celui qui parle soit, encore une fois, privé de leur liberté, plutôt que sur les conséquences de son acte sur la vie des autres. En témoigne, ces extraits d'entretiens :

« Quand j'ai été arrêté, j'ai réalisé que ça cause beaucoup de problèmes, car on te menace et on peut tuer ta famille à ta place. C'est quand je me suis faite arrêtée que j'ai compris, aujourd'hui, même si je suis dans le besoin, ça ne va pas me donner envie de refaire la même chose. »

« J'ai eu 6 ans de prison, et je suis sortie au bout de 4 ans. Quand je suis allée en prison, la vie était dure et quand je suis sortie, mon fils n'avait plus l'habitude de vivre avec moi. Là, il est avec moi, il va à l'école, il dort chez moi mais parfois il va chez ma mère car il n'a plus l'habitude de rester avec moi à cause de ça. »

« J'ai eu honte pour mes enfants, parce que moi, j'en ai deux et ils habitent avec moi et même si je leur parle, il me dit : « oui, tu es partie ». Et moi je les rassure en disant : « oui c'est moi », j'étais partie 5 mois et je suis sortie au bout de 4, sous bracelet et en octobre ça me fera 1 an. La prison m'a fait perdre le contact avec mes enfants et on ne se connaît plus. J'ai laissé mon fils de 5 mois lorsque je suis partie et ça ne s'est pas bien passé. Aujourd'hui, mon fils va avoir 2 ans et il n'a pas l'amour pour moi, Il ne m'appelle pas maman, même si je lui donne quelque chose ...ben il n'a pas l'habitude d'être avec moi. Il est au moins habitué avec son père. Ça ne me fait pas du bien car j'ai perdu l'habitude de mes enfants. Mon garçon de 8 ans, dit à l'école : « ma mère n'était pas là ». Quand on lui demande, il dit : « ma mère était en prison » et oui, c'est vrai. Ça te fait perdre beaucoup, même si ce n'est pas l'or ou l'argent mais le manque de tes enfants. Du coup, aujourd'hui, je ne peux que réfléchir... même si tu manges de riz à l'eau, manges mais réfléchis avant de faire. »

Il est pertinent de remettre en question les limites de ce qui peut être accompli lorsque l'incarcération ne suffit plus à dissuader la récidive. Il est troublant de constater que certaines personnes, à peine sorties de prison, replongent dans le trafic de drogue. Cette récidive est-elle uniquement motivée par l'appât du gain, un effet de l'incarcération ou bien est-elle le résultat d'un sentiment de fatalité ?

Il convient d'explorer plus en profondeur si ces individus s'engagent dans une forme de logique autodestructrice. En d'autres termes, lorsqu'ils se lancent dans le trafic de drogue, perçoivent-ils uniquement la menace sur leur intégrité physique comme une possible conséquence de leurs actions ? Cette perception peut influencer leur compréhension de la nature de leurs actes criminels. Par ailleurs, se peut-il qu'ils ne soient pas conscients, voire désintéressés, des conséquences de leurs actes sur autrui ? Cette absence de considération pour les répercussions sur les autres ne pourrait-elle pas favoriser la récidive ? Une étude dédiée aux récidives des personnes qui transportent des drogues pourrait nous permettre de mieux appréhender ce phénomène. De nombreux témoignages mettent en lumière l'ambivalence dans laquelle une personne impliquée dans le transport de drogues peut se retrouver, ainsi que le paradoxe de la récidive lorsqu'elle cherche à éviter le retour en prison. Ces récits mettent en évidence les défis liés à la capacité d'apprentissage à partir des erreurs passées.

« Quand j'étais en prison, il y a des gens qui étaient sortis, il y a moins de 6 mois qui revenaient en prison. Alors que moi ? je n'avais qu'une envie, c'était de rentrer chez moi. »

« Quand on rentre dedans (dans le trafic), même si tu t'es fait 200 000 euros comme ça, tu repenses à repartir je ne sais pas pourquoi mais ... ça n'est pas bien... ce n'est pas bien. »

« Il y a des gens qui n'écourent pas, même s'ils sont allés en prison 3 ou 4 fois ils vont encore retourner. Je connais quelqu'un qui a pris 5 ans de prison et lorsqu'elle est sortie en moins d'un an comme ça, elle est retournée et on a eu la même peine mais moi je suis sortie. »

Les témoignages mettent en évidence la faculté des individus à « dépasser les limites » et à transgresser, une notion soulignée par Philippe Jeammet lorsqu'il rappelle que « l'homme a toujours la capacité de transgresser »²⁵ Cette aptitude à enfreindre les normes sociales peut être perçue comme une source de créativité, mais elle comporte également des risques, notamment en ce qui concerne les conséquences destructrices de nos actes. Les témoignages illustrent comment cette dynamique de transgression peut devenir autodestructrice et entraîner une forme de dépendance fataliste.

Dans ce contexte, la sanction censée responsabiliser les individus par rapport à leurs choix et à leurs actions semble apparemment moins efficace. Elle ne parvient pas toujours à éveiller la personne concernée à une prise de conscience. La routine carcérale pourrait être devenue une habitude inconfortable, avec laquelle la personne choisit de vivre, soit parce qu'elle ne sait pas comment s'en échapper, soit parce qu'elle éprouve des difficultés à trouver les moyens de rompre cette spirale destructrice.

V. Les menaces et risques de représailles : les répercussions de l'échec

Nous avons identifié plusieurs méthodes de pression et de menace utilisées par les trafiquants. Avant le premier départ, ils sont généralement amicaux et prévenants, organisant le voyage et parfois offrant de l'argent de poche. Cependant, nous avons recueilli le témoignage d'une personne qui a été immédiatement menacée par un trafiquant dès le premier contact. Cette personne pense que cette menace était liée à son besoin d'obtenir un retour sur investissement immédiat. Nous proposons ce témoignage illustrant la pression que peuvent avoir les personnes transporteuses de la part des trafiquants :

« La personne (le trafiquant) dont je t'ai parlé m'avait menacé, je pense qu'il avait besoin d'argent, il m'a menacé avant que je ne prenne de l'argent. Finalement, j'ai fait le transport car je craignais ses menaces. Il m'a créé une dette fictive alors que je n'avais rien pris du tout, il m'a dit qu'il avait dépensé de l'argent pour avoir de la marchandise, alors maintenant, qui va le transporter ? »

Après un voyage « réussi » et lorsque la personne ne souhaite plus réitérer, des cas d'extorsion, de vol ou d'escroquerie peuvent survenir. Le trafiquant peut refuser de donner l'argent promis, donner moins que prévu, ou saisir la marchandise achetée par la personne pour la revendre. Étant à la merci du

²⁵ Philippe Jeammet, Le respect des frontières, La sanction en éducation, Dans Informations sociales 2005/7 (n° 127), pages 98 à 103

trafiquant, la personne s'expose même à des risques de viols ou, apparemment, de meurtres. Nous partageons cet échange sur le sujet des vols et de l'extorsion :

Enquêteur : *« Sans forcément donner des noms ou autres, est-ce que vous avez été témoins de règlements de comptes par rapport à ça ? Des gens qui se sont fait tuer ou autre, du fait que la drogue a disparu ? »*

Personne enquêtée 1 : *« Oui, il y en a plein. »*

Personne enquêtée 2 : *« Moi, j'ai vu de mes propres yeux. Une fois, je transportais de la drogue en métropole. J'attendais qu'on me donne mon argent pour que je puisse partir mais lorsque je devais rendre la drogue, des personnes sont venues et ils nous ont tous pris et ils sont partis. Ils avaient sorti des armes, il y a pleins de trucs qui se passent... Par la suite, les trafiquants m'ont demandé d'acheter un fusil afin de tuer un voisin... je ne sais pas qui...je ne sais pas plus... Mais moi, je n'ai pas pris le risque car ce n'est pas bien... ce n'est pas bien. »*

Enquêteur : *« ça veut dire que vous avez amené de la marchandise et que des gens l'ont volé ? »*

Personne enquêtée 1 : *« Oui ! »*

Ou encore ce témoignage :

« La deuxième fois que j'ai fait le passage, c'était avec des ovules, mais j'avais trop mal au ventre donc je suis retournée chez eux pour les enlever. J'avais peur, c'est pour cela que je suis retournée. Je craignais de mourir à cause de cela. Pourtant par la suite, je suis repartie, je pense que j'avais pris 52 ovules. Parfois, les gens tuent les gens pour ne pas leur donner de l'argent. Je ne le ferais plus car je ne veux pas que ma famille ou mes enfants découvrent que je suis morte là-bas à cause de cela. »

Lorsqu'une personne se fait arrêter, elle et sa famille peuvent devenir victimes de menaces de mort ou même de kidnapping. Les trafiquants peuvent également prétendre que la personne a une dette, créant ainsi un moyen de pression pour la contraindre à recommencer le transport.

Nous ne disposons pas de suffisamment d'éléments pour déterminer si les menaces de mort ne sont que des moyens de pression ou s'il y a eu de réels passages à l'acte. Toutefois, étant donné que les personnes impliquées dans le transport ne sont généralement pas des experts du monde criminel, de telles menaces doivent avoir un impact certain et susciter la terreur chez ces personnes.

Nous pouvons observer un profond sentiment de solitude chez les personnes impliquées dans le transport de drogue. Après avoir accompli leur mission, le système de restitution de la marchandise les laisse à la merci du trafiquant. Elles se retrouvent isolées, entourées de plusieurs personnes, parfois désorientées quant à leur localisation, et souvent inexpérimentées. Tous ces éléments jouent en faveur des trafiquants, d'autant plus que les personnes ne peuvent pas se tourner vers les forces de l'ordre pour demander de l'aide. Nous partageons le témoignage d'une personne qui a éprouvé une grande peur pour sa vie après avoir reçu de l'argent en échange de la restitution de la marchandise.

« Parfois ils ne sont pas gentils du tout, la première fois, j'ai pris l'avion le même jour, je n'avais pas de manteau, c'était en novembre et en novembre, il fait très froid. Quand je suis arrivé, j'ai attendu dans un restaurant, je n'ai même pas mangé car j'avais trop froid. Ensuite il (le trafiquant) m'a déposé dans un hôtel puis il est parti. J'étais arrivé à Paris à 6h du mat et j'ai terminé d'enlever les trucs (les ovules) à 9h du matin. Il n'est pas venu me chercher, il a attendu

jusqu'à 3 heures du matin pour venir me récupérer, quand il est arrivé, il m'a donné les 7000 euros avant et il m'a dit que je devais aller prendre les 200 euros restants à la voiture et quand je suis rentrée dans l'hôtel, j'ai entendu une personne toquer à ma porte. Quand j'ai demandé qui était-ce, une voix a répondu que c'était une personne de l'hôtel, mais comme j'étais avec le trafiquant au téléphone, il m'a dit de ne pas ouvrir la porte, car il s'agirait sûrement de quelqu'un qui aurait été envoyé pour me tuer ou reprendre l'argent. Je n'ai pas dormi de la nuit, j'ai attendu jusqu'à 6h du matin pour fuir de cet hôtel, ma sœur a demandé à quelqu'un de venir me chercher et elle m'a payé un train pour venir la rejoindre. C'est comme cela que j'ai échappé à des tueurs. »

Conclusion du chapitre 2

Nous savons que la criminalité peut se propager, et au sein de la sphère familiale, nous observons que les proches peuvent jouer un rôle de facilitateur. Une personne de confiance peut être à l'origine de la mise en contact, ce qui soulève la question de la prévention systémique pour accroître son efficacité. Encourager quelqu'un à quitter un environnement malsain est une chose, mais qu'en est-il lorsque cet environnement est son cocon familial ? Les organisations criminelles se développent et mettent en place des dispositifs pour soutenir le passage, créant ainsi des métiers secondaires et exerçant des pressions et des menaces en cas d'échec. Cette situation peut être assimilée à un piège, où tout est orchestré pour piéger les individus et les empêcher de s'échapper.

Les opportunités, la facilité d'accès et la fréquence élevée des délits liés au transport de drogue ne semblent-elles pas, de manière inconsciente, influencer les valeurs sociales des personnes impliquées dans cette activité ? Cette question repose sur le constat qu'il est peu fréquent de voir un transporteur s'engager dans d'autres activités criminelles. Par exemple, est-ce que quelqu'un impliqué dans le transport de drogue pourrait également être enclin à commettre d'autres actes criminels, comme des vols à main armée ? Assistons-nous à une catégorisation particulière où l'environnement entourant ce phénomène aurait un impact majeur et une dimension éthique spéciale qui rendrait l'acte de « faire la mule » plus acceptable aux yeux des délinquants ? S'agit-il d'une évolution dans la perception de la criminalité et de ses représentations ?

D'après les témoignages des transporteurs recueillis auprès des premiers contacts avec les trafiquants, il ne semble pas y avoir une prise de conscience immédiate de l'aspect délictueux de leur activité, car la motivation financière est très prégnante. Les personnes semblent être fortement axées sur l'objectif financier à atteindre, sans nécessairement considérer les moyens mis en œuvre pour l'atteindre. Peut-être que du point de vue des représentations sociales, ce processus pourrait sembler moralement plus acceptable que de commettre un vol à main armée, qui est considéré comme un acte plus criminel. La vision directe des conséquences de l'acte (la victime volée, effrayée) pourrait influencer la gravité et la catégorisation inconsciente du délit. Faire le transport de drogue implique enfreindre la loi et potentiellement prendre des risques pour soi (la mort, la prison), mais peut-être, en dernier ressort, l'aspect de faire du mal à autrui. Le fait de ne pas être témoin direct des conséquences de la consommation de drogues, la banalisation de l'usage des drogues et la généralisation du processus pourraient inconsciemment rendre cette activité plus "acceptable". Il serait intéressant de mener des recherches approfondies sur ces caractéristiques d'un point de vue psychologique et psychosocial.

Cette interrogation concerne à la fois les transporteurs eux-mêmes, leur famille, ainsi que les professions connexes liées à ce phénomène (comme dans cette étude, certains taxis-collectifs).

Dans les témoignages, il est possible de constater que l'incarcération et l'intervention des forces de l'ordre ont un effet qui induit une prise de conscience. Les personnes interrogées avancent généralement l'idée que, avant leur arrestation, elles auraient continué comme si elles n'avaient ni remords ni conscience des conséquences de leurs actes. Il est pertinent de se questionner sur ce fait, sans nécessairement se concentrer sur le caractère cathartique de cette démarche. On peut supposer que l'intervention policière rappelle à une norme sociale établie, ainsi qu'à une obligation légale. Elle permet à l'individu de réintégrer son rôle de citoyen et l'oblige à prendre conscience de son impact sur autrui et sur la société, en le contraignant à prendre en compte d'autres aspects que ses besoins financiers personnels. Si cette hypothèse s'avère correcte, un travail particulier visant à accroître cette prise de conscience pourrait potentiellement contribuer à prévenir la récidive en sensibilisant davantage les individus à la loi et à leur place dans la société. Cela pourrait également faire écho aux sentiments d'isolement social liés à l'absence d'emploi et à d'autres facteurs sociaux aggravants.

Chapitre 3 : Le tissu associatif face au phénomène des transporteurs de drogues et ses défis

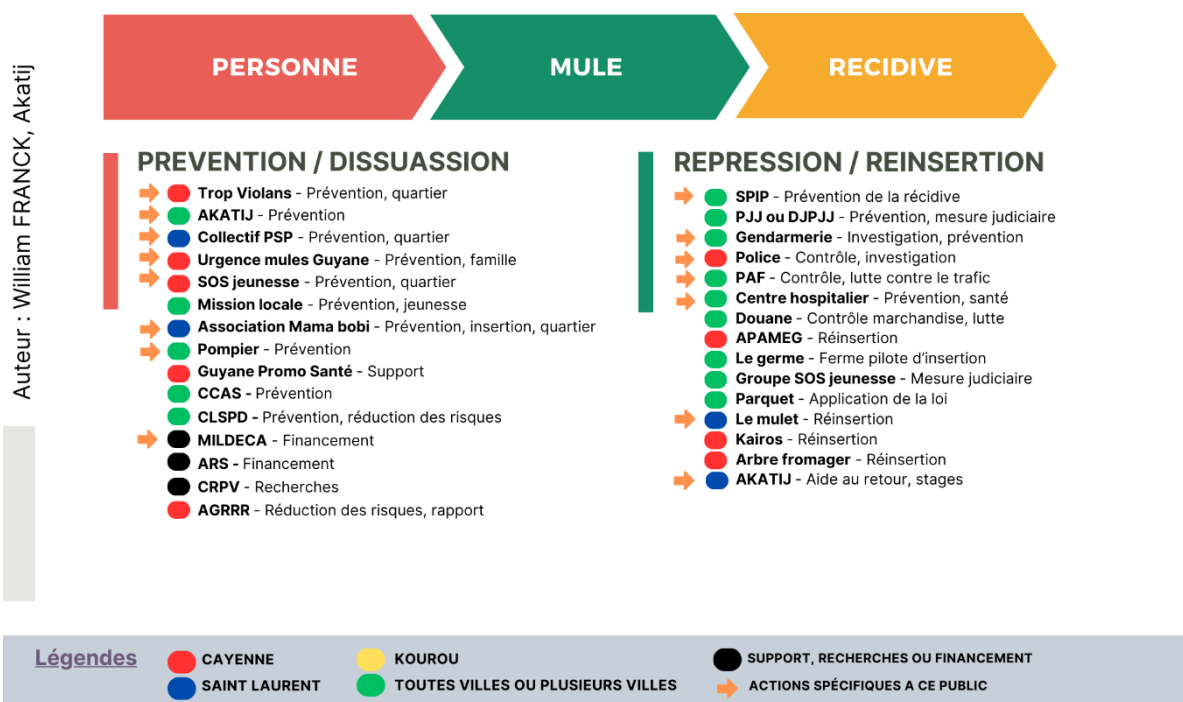
Au sein du phénomène complexe du transport de drogue en Guyane, les associations locales émergent comme des acteurs cruciaux dans la quête de solutions et de prévention. Ces organisations, souvent en première ligne, sont responsables de la mise en œuvre d'initiatives visant à lutter contre le trafic de stupéfiants et à appliquer les directives nationales.

Dans le cadre de cette étude, nous allons élaborer une cartographie des acteurs impliqués dans la lutte contre le transport de drogue. Cette cartographie nous permettra de représenter les acteurs en fonction de leur situation géographique et de leur relation avec les personnes impliquées dans ce phénomène. Elle permet également d'illustrer les actions menées par les organismes en fonction des étapes du passage à l'acte du transporteur de drogues : les actions de prévention visant à éviter qu'une personne ne devienne un transporteur de drogue (une mule) et celles qui visent à empêcher la récidive en travaillant sur la prise de conscience et la réinsertion.

I. La cartographie des acteurs

CARTOGRAPHIE DES ACTEURS

Les différents acteurs intervenant dans le processus de prévention



Nous avons souhaité identifier les organismes ayant des missions spécifiques dans le cadre de la lutte contre le phénomène des "mules". Cette démarche n'a pas pour objectif de hiérarchiser leurs engagements, mais plutôt de créer une représentation dynamique des acteurs impliqués. Il est important de noter que cette distinction ne signifie pas nécessairement que ces organisations accompagnent un plus grand nombre de personnes impliquées dans le trafic. D'autres organismes ont choisi d'accompagner les personnes ayant été impliquées dans le transport de manière indifférenciée, en intégrant cette problématique dans leur mission globale. Par exemple, la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) traite un jeune ayant été impliqué dans le transport de la même manière qu'un autre jeune ayant commis un autre délit, en les considérant de manière équivalente.

Cependant, nous estimons que cette distinction demeure pertinente dans le but d'évaluer les organismes dédiés à la prévention, qui mettent en place des actions spécifiques pour lutter contre ce phénomène, et d'analyser leur mode de fonctionnement.

Cette cartographie présente plusieurs organismes engagés dans la lutte contre le phénomène des transporteurs de drogues. Nous avons procédé à une classification en séparant les organismes qui se concentrent davantage sur la prévention de ceux qui sont impliqués dans la réinsertion, la répression et la lutte contre la récidive. De plus, nous avons identifié trois cercles d'actions distincts.

Le premier cercle (avec une flèche orange) est constitué des organismes ayant des missions spécifiques liées aux transporteurs de drogues. Ils sont directement impliqués dans la prévention, l'intervention, ou l'assistance aux personnes concernées.

Le deuxième cercle regroupe les organismes qui combattent le phénomène sans faire de distinctions particulières. Ils traitent les individus ayant été impliqués dans le transport de drogues de manière globale.

Enfin, le troisième cercle (avec une pastille de couleur noire) est composé d'organismes qui apportent un soutien technique et financier aux autres acteurs. Ils peuvent être impliqués dans la recherche, le financement de projets, ou la création de ressources et d'outils visant à renforcer les initiatives de lutte contre le phénomène des transporteurs de drogues.

II. Les défis des associations citoyennes : prévenir l'essoufflement

Les défis rencontrés par les associations à l'initiative des citoyens sont variés et complexes. Ils découlent souvent de la nécessité de réagir rapidement face à des situations d'urgence, de l'appréhension des citoyens, de l'ampleur croissante des problèmes et de la contrainte temporelle. Cette approche est généralement bien accueillie par le public, car elle est perçue comme distincte de l'approche répressive. Cependant, elle peut être entravée par le manque d'expérience et de compétences techniques nécessaires à la création d'associations solides et durables.

Ce manque de stabilité peut entraîner des difficultés telles que l'épuisement des bénévoles, l'abandon de projets, la réduction des activités et, dans certains cas, le découragement. Il serait judicieux d'accompagner ces initiatives et de les encourager. Les personnes qui en sont à l'initiative sont

généralement motivées et directement touchées par la problématique. Les actions venant des pairs pourraient d'ailleurs avoir davantage la faveur du grand public (pour la sensibilisation) mais aussi des personnes transporteuses de drogues.

III. La proximité et l'adhésion du public : un potentiel à exploiter

Malgré le fait que certaines associations se trouvent dans le premier cercle de l'action, il est évident que les enjeux abordés sont d'une portée plus large, ce qui suscite une proximité et une sympathie de la part du public. Les associations à l'initiative des citoyens ont recours à des médiateurs, parfois bénévoles, pour établir des liens avec le public, favorisant ainsi des rencontres et des échanges constructifs. Cette approche contribue à renforcer la légitimité des initiatives grâce à une présence constante et une implication persévérante.

Cependant, cette démarche crée un clivage entre les associations axées sur la prévention et celles centrées sur la répression, bien que les deux s'investissent également dans la réinsertion et l'accompagnement. Il reste difficile, malgré les propositions, de faire abstraction de l'animosité engendrée par les mesures répressives telles que les arrestations et les condamnations. Ces sanctions sont souvent perçues comme oppressives plutôt que comme des opportunités de rédemption. Cette perception ressemble à ce que nous avons observé lors de l'enquête à l'aéroport, où aucune des personnes arrêtées n'a évoqué la possibilité d'une seconde chance, même si leur arrestation peut avoir sauvé des vies en empêchant le transport de substances dangereuses.

La détresse et le désir de se tourner vers des institutions se sont manifestés. Cependant, aucun dispositif n'était opérationnel au moment de l'enquête à l'aéroport, bien que près de 8% des personnes aient laissé leurs coordonnées pour être contactées ultérieurement. Malheureusement, lors du contact ultérieur, aucune d'entre elles ne souhaitait discuter davantage. Leur état d'esprit avait changé, et elles étaient devenues moins réceptives, ce qui souligne l'importance de réagir rapidement et de capitaliser sur le moment de détresse pour proposer des solutions plus efficaces.

Curieusement, l'offre de flyers²⁶ a été un échec, car aucune personne n'a appelé suite à cette proposition. Il semble essentiel de construire une relation de confiance, étant donné qu'il était difficile d'établir un tel lien en si peu de temps à l'aéroport. Il serait judicieux de capitaliser sur la sympathie préexistante envers certaines associations à l'initiative des citoyens.

La collaboration entre les différents acteurs apparaît comme une étape cruciale, car cela permettrait de réduire les coûts de la prévention tout en améliorant son efficacité en tirant parti des relations préexistantes avec le public et en favorisant la circulation des connaissances et des compétences. Une coordination est nécessaire, car chaque acteur a un positionnement distinct lié à son histoire et à sa perception du sujet. Il serait bénéfique d'établir une instance de proximité capable de gérer les finances et de servir d'autorité auprès des associations locales.

²⁶ Nous donnions dans un premier temps, des flyers aux personnes qui voulaient garder contact et bénéficier d'un accompagnement social, cependant nous nous sommes rapidement rendu compte que les personnes étaient davantage intéressées par la proposition de nous laisser leurs coordonnées que par celle nous contacter par le biais du flyer.

IV. Un besoin de consolider les dispositifs déjà en place

La Guyane est confrontée à des réalités régionales difficiles, marquées par l'isolement géographique et des défis socio-économiques tels que l'accès limité à l'emploi, et la précarité. Cette situation a engendré un besoin urgent d'intervention. Une présidente d'association a témoigné de sa motivation pour fonder son organisation, qui découle de la pression qu'elle a ressentie en travaillant à l'aéroport, ainsi que de l'impact de cette pression sur son entourage. Elle se sentait submergée par l'ampleur du phénomène.

Les jeunes étudiants qui aspirent à poursuivre leurs études deviennent souvent des cibles pour les trafiquants, car le passage entre la Guyane et la métropole représente une opportunité d'améliorer significativement leurs perspectives, avec une augmentation de plus de 40% des possibilités de formation supérieure. Cependant, cette réalité soulève la question de ce qui advient de ceux qui décident de rester en Guyane.

Un directeur de structure a fait part de ses observations : « *La semaine dernière, j'ai visité plusieurs maisons de quartiers délabrées.* » Il a également souligné le besoin de reconnaître qu'il y a un manque d'opportunités d'emploi durable en Guyane, en déclarant que « *les emplois jeunes, c'est sympa un moment.* »

Face à l'évolution rapide du phénomène, notamment le recrutement de proches, il existe un contraste marqué entre la nécessité d'apporter des réponses rapides et immédiates et les délais plus longs nécessaires à la formation et à la mise en place de structures. Il est également difficile de trouver des personnes formées dans le domaine social, en raison de la rigidité des procédures de financement.

Parmi les responsables d'associations guyanaises rencontrés, il est intéressant de noter que ceux qui avaient le niveau de formation le plus élevé semblaient avoir des structures plus stables. Cela étant dit, malgré les divergences en termes d'opinions politiques, de formations initiales et de modes de fonctionnement, cela renforce le constat d'un manque d'expérience dans le domaine de la prévention.

V. Les défis financiers contribuant à l'épuisement

Parmi les associations que nous avons rencontrées, plusieurs ont soulevé des difficultés financières variées. Celles-ci allaient de la méconnaissance des aspects techniques et pratiques liés aux stratégies de financement (comme la manière de répondre aux appels à projets et la connaissance de leur existence) à la crainte de perdre leur indépendance si elles obtenaient un financement extérieur, en passant par le manque de reconnaissance de la part de l'État ou des élus locaux. Certaines de ces associations ont éprouvé des difficultés telles qu'elles ont perdu de leur dynamisme et, malgré le soutien médiatique dont elles ont bénéficié, elles n'ont pas réussi à perdurer dans le temps ou ont dû réduire leurs activités. Bien que nous ne puissions pas nous prononcer sur ce dernier point, il est clair que la fragilité financière de ces associations entraîne des répercussions sur l'efficacité de l'ensemble des efforts de prévention.

Conclusion du chapitre 3

Nous avons constaté la nécessité d'intégrer un tiers dans le processus de prévention, en agissant comme un intermédiaire entre les forces de l'ordre et les personnes concernées. Dans le cadre de la prévention, l'aspect répressif peut parfois susciter de l'antipathie, particulièrement dans le contexte social actuel. Cela nous conduit à mobiliser le milieu associatif local, une approche qui présente plusieurs avantages.

L'engagement du milieu associatif local permet non seulement de réduire les coûts associés à de nouvelles initiatives de prévention, mais également de capitaliser sur le capital de sympathie dont jouissent ces associations au sein de la communauté. De plus, il est impératif de réfléchir à l'appropriation locale de ces initiatives de prévention, car cela peut avoir un impact significatif.

L'intégration du milieu associatif dans la mise en œuvre de ces recommandations implique de relier les observations sur le terrain avec les structures de pensée, les orientations, et les mécanismes de financement. Il est nécessaire de rétablir un lien de confiance non seulement avec les acteurs impliqués dans la prévention, mais aussi avec les personnes directement concernées par le trafic de drogue. Il est important de noter qu'une certaine méfiance envers l'État est présente, souvent liée à des événements intérieurs ou à des représentations en lien avec des politiques, plutôt qu'à des individus spécifiques en activité.

Nous constatons que le phénomène évolue rapidement, ce qui peut créer un décalage entre les acteurs sur le terrain et les décideurs, entraînant ainsi des retards dans la mise en œuvre des mesures. En mobilisant les associations locales et les dispositifs déjà en place, il est possible de renforcer le sens de ces initiatives de prévention et, peut-être, d'obtenir des résultats plus directs. La complexité de la problématique nécessite la mobilisation d'un large éventail d'acteurs, chacun apportant sa spécialisation et ses missions, bien que coordonnées, ce qui peut nécessiter une gestion des différents points de vue politiques et des divers publics impliqués.

Chapitre 4 : Les motivations et les facteurs favorisant le phénomène des transporteurs de drogues

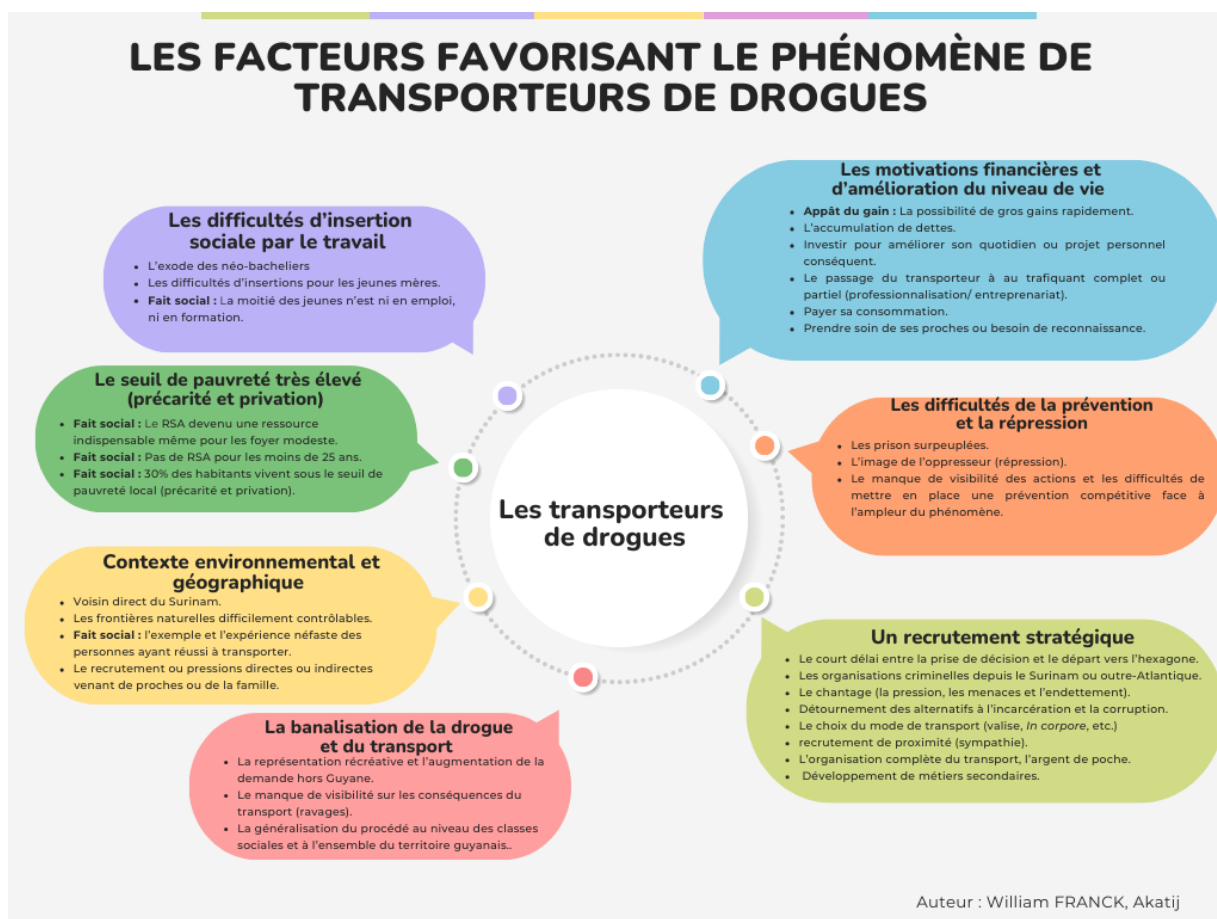
L'infographie ci-dessous résulte de plusieurs enquêtes quantitatives et qualitatives menées auprès de plus de 200 individus sur une période de plus de trois ans, qu'il s'agisse de professionnels ou de personnes ayant une expérience dans le transport de drogue. Il est essentiel de noter que, bien qu'il ne prétende pas à l'exhaustivité, ce schéma tient compte de l'évolution constante du phénomène et de sa complexité au fil du temps. Nous avons donc recensé les catégories puis mis en perspective avec les situations rencontrées lors de cette enquête.

Cette approche hypothético-déductive a permis de mettre en lumière des facteurs transdisciplinaires, en combinant des éléments d'ordre psychosocial, sociodémographique et psychologique. De nouveaux facteurs se superposent, sans pour autant rendre obsolètes les précédents, ce qui témoigne de la constante complexification du phénomène. Cette analyse offre un aperçu des différents domaines d'intervention et une meilleure compréhension de l'interconnectivité et de la complexité des situations auxquelles les individus sont confrontés. Complexité qui émerge de l'accumulation de ces facteurs dans les situations des personnes concernées.

Cette démarche prend en considération les problématiques spécifiques à la Guyane et s'attache à comprendre les réalités locales, tout en établissant des connexions avec une grille de facteurs externes communs susceptibles d'influencer le développement du phénomène des "mules" et les choix individuels de transport de drogue.

L'utilisation d'une représentation graphique offre une approche "réductionniste logique" qui permet de visualiser ce qui aurait été autrement difficile à appréhender de manière intuitive. Un avantage secondaire de l'utilisation de cet outil d'analyse est de faciliter l'élaboration de pistes de travail et la mise en place de solutions pratiques.

I. La représentation graphique



II. Explications détaillées

A. Les difficultés d'insertion par le travail

Le lien entre délinquance et pauvreté est davantage une question de corrélation que de causalité. Il est cependant indéniable que, dans les zones urbaines, la criminalité a tendance à être plus visible dans les quartiers défavorisés que dans les quartiers aisés. De plus, un nombre significatif de délinquants "chroniques" proviennent de milieux socio-économiquement défavorisés, et certains délinquants sont eux-mêmes en situation de pauvreté officielle, ce qui influence leurs motivations.²⁷

Ces liens entre délinquance et précarité peuvent être remis en question en fonction du contexte d'observation. Le concept de "criminalité en col blanc" (*white-collar crime*), introduit par Edwin Sutherland en 1939, suggère qu'il existe des formes de criminalité spécifiques à certaines catégories sociales. Toutefois, le phénomène des "mules", avec sa généralisation, transcende ces barrières de classes sociales, complexifiant ainsi l'évaluation des motivations des personnes impliquées.

La diversification des profils observée a un impact direct sur la compréhension du phénomène. Cependant, même si le phénomène évolue, les conditions de vie précaires continuent d'être des facteurs aggravants largement présents dans cette situation.

Les difficultés d'insertion par le biais du travail représentent l'un des facteurs prédominants pour comprendre ce phénomène. Les problèmes liés à l'emploi et au travail reviennent fréquemment dans les entretiens menés à l'aéroport. Plusieurs facteurs aggravants ont été observés, notamment l'exode des jeunes diplômés et les difficultés d'insertion pour les jeunes mères. De plus, le fait que la moitié des jeunes en Guyane ne soient ni employés ni en formation est un défi majeur. Le faible niveau scolaire demeure un facteur essentiel de précarité.

L'exode des néo-bacheliers

En Guyane, durant la période 2014-2015, 38% des étudiants ont choisi de poursuivre leurs études supérieures en France hexagonale.²⁸ Cette tendance migratoire a entraîné une diminution du niveau de qualification sur le territoire guyanais. Cela a des conséquences sur la disponibilité de compétences locales, le développement de l'économie et l'emploi, ainsi que sur la société en général, en contribuant à l'exode des jeunes talents et à l'éloignement des familles.

L'éloignement familial des étudiants peut être considéré comme une opportunité pour les trafiquants, car de jeunes étudiants se retrouvent isolés, avec des ressources limitées. Les voyages entre la France

²⁷ Laurent Lemasson, Institut pour la justice, la pauvreté est-elle la cause de la délinquance, notes & synthèses, n°45, décembre 2017

²⁸ Insee analyses Insertion professionnelle des 15-29 ans Formation, diplôme, accessibilité : les clés de l'emploi des jeunes

métropolitaine et la Guyane pour rendre visite à la famille deviennent alors des opportunités de recrutement pour les trafiquants. Au cours des entretiens menés à l'aéroport, des étudiants ont fait part de leurs préoccupations concernant des difficultés financières. Il est important de noter que le problème de pauvreté étudiante n'est pas propre à la Guyane, il est également répandu à l'échelle nationale.

L'une des personnes interrogées a mis en évidence une autre problématique : la dégradation de la situation financière des étudiants, ce qui peut les pousser à s'orienter vers la délinquance. Certains étudiants bénéficiaient d'un soutien financier, mais l'ont progressivement perdu au fil du temps :

« Il y a les parents qui aident peu les enfants en cours d'études, voilà pourquoi, ils vont faire du transport. Il y a plusieurs jeunes, dans cette situation que j'ai vu aussi, il y a des parents qui disent, à un moment, qu'ils ne peuvent plus aider, ça pousse l'enfant à faire n'importe quoi. »

Au-delà des problèmes financiers, cette transition abrupte peut également plonger l'étudiant dans une situation de détresse émotionnelle et donc susciter le sentiment de ne pas avoir d'autres choix que de faire du transport.

Les difficultés d'insertion pour les jeunes mères

Selon l'étude sénatoriale, les femmes sont « plutôt jeunes avec des enfants en Guyane, ont peu de perspectives en Guyane, ou l'expriment comme tel, sur le plan scolaire ou professionnel. Elles sont peu qualifiées, avec peu ou pas d'expérience et s'inscrivent difficilement dans un projet qu'elles auraient eu avant le transport de drogue. Au contraire, le transport de drogue leur donne un statut. [...] A cette absence de perspective s'ajoutent des éléments « de violence, de maltraitance, ainsi que des pressions familiales, certaines femmes indiquant avoir été désignées par leurs familles pour effectuer le transport. »²⁹ Cette problématique est confortée par nos observations au cours de cette enquête. En témoigne ces propos de femmes du *focus group* :

« Ma mère n'avait pas de papiers. Il fallait qu'elle travaille à l'abattis pour que moi et ma sœur nous puissions aller à l'école. Je suis allée à l'école jusqu'en 3ème car je suis tombée enceinte. J'ai eu mon garçon et après j'ai arrêté l'école. Par la suite, je n'avais pas mon copain à côté de moi, donc ma mère a dû m'aider. Du coup j'ai dû aller à l'abattis avec ma sœur pour que le reste de mes frères et sœurs puissent aller à l'école. La chose qui m'a poussé dedans, est que j'habitais avec ma mère et avec mes enfants et je ne voulais pas ça, je voulais habiter seule et construire ma maison. C'est ça qui m'a poussé à faire du transport. »

« J'ai 21 ans, mère de 3 enfants, sans profession et c'est pour ça que j'ai commencé le trafic, j'avais besoin d'argent pour nourrir mes enfants, j'ai arrêté l'école en 4e. Je me suis inscrite au pôle emploi et à la mission locale, je n'ai rien trouvé comme travail et ma mère ne pouvait rien pour moi financièrement. La première fois, je suis passée mais la deuxième fois, je me suis fait

²⁹ Sénateur Antoine KARAM [en ligne]. Rapport d'information au Sénat : Mettre fin au trafic de cocaïne en Guyane : l'urgence d'une réponse plus ambitieuse, Rapport d'information n° 707 (2019-2020)

arrêter, je n'ai jamais consommé de la drogue, avant de le faire, je n'avais jamais été en contact avec la cocaïne. »

Ces deux témoignages mettent en évidence la façon dont la précarité économique et l'absence de perspectives professionnelles peuvent pousser certaines personnes à s'engager dans des activités criminelles, en l'occurrence le transport de drogue, comme un moyen d'obtenir des ressources financières essentielles pour elles-mêmes et leur famille. Ils soulignent également les obstacles auxquels ces personnes peuvent être confrontés dans leur recherche de solutions légales.

La moitié des jeunes n'est ni en emploi, ni en formation

En Guyane, le lieu de résidence a un impact sur les difficultés sociales, aussi prépondérant que le milieu social puisque 82% des jeunes de Guyane domiciliés dans les communes « non-routières » possédant un CAP-BEP ne sont ni en emploi, ni en formation.³⁰ Selon l'INSEE, en 2019, un peu moins de la moitié des 46.000 jeunes guyanais âgés de 18 à 29 ans n'est ni en emploi, ni en formation. Soit 43 % des jeunes contre 19% dans l'Hexagone. L'insertion socio-professionnelle accuse un retard particulièrement fort par rapport à l'Hexagone puisqu'en 2018, le chômage s'élevait à 32% pour les 18 à 29 ans, soit le double des chiffres observé dans l'Hexagone.³¹ Selon l'étude sénatoriale, l'offre d'emploi est tout simplement insuffisante en Guyane, on dénombre 66.000 emplois pour 100.000 actifs. 57% des jeunes sont en emploi dans l'Hexagone alors que seulement 32% le sont en Guyane.

Il apparaît que l'absence d'emploi et le fait d'être né à l'étranger soient les premières causes de pauvreté en Guyane³². « La Guyane, est en effet marquée par un important retard économique, le PIB par habitant y étant en 2019 inférieur de plus de 57 % à la moyenne française. Cet indicateur y est parmi les plus faibles des territoires français, seule Mayotte connaissant une situation plus défavorable. »³³ Les difficultés à trouver du travail ont été spécifiquement abordées durant le *focus group* :

« En fait, en Guyane, il n'y a pas beaucoup de travail pour les gens ... Tu as des enfants à garder et tu touches la CAF qui n'est pas assez. Tu es inscrit à pôle-emploi et il n'y a pas assez de travail pour les gens et même de formations. »

« A Saint-Laurent, c'est dur. Tu cherches une formation et on te dit de patienter et tu es inscrit à pôle-emploi depuis peut-être 2 ans, 3 ans. Aucune formation, aucun travail. »

³⁰ Insee analyses Insertion professionnelle des 15-29 ans Formation, diplôme, accessibilité : les clés de l'emploi des jeunes

³¹ INSEE ANALYSES GUYANE, "Formation, diplôme, accessibilité : les clés de l'emploi des jeunes - Insertion professionnelle des 15-29 ans," N°41, Paru le 30/08/2019.

³² INSEE PREMIÈRE, "En 2017, les niveaux de vie progressent légèrement, les inégalités sont quasi stables," N° 1772, Paru le 10/09/2019.

³³ Sénateur Antoine KARAM [en ligne]. Rapport d'information au Sénat : Mettre fin au trafic de cocaïne en Guyane : l'urgence d'une réponse plus ambitieuse, Rapport d'information n° 707 (2019-2020)

« Il n’y a pas de travail, s’il y avait du travail les jeunes auraient moins transporté de la drogue mais comme il n’y a pas de travail, il va transporter car il ne touche pas le RSA car il n’a pas encore 25 ans. »

La problématique n’est pas équitablement répartie sur l’ensemble du territoire, il est important de prendre en considération la diversité du marché de l’emploi, qui peut varier en fonction des communes. Les difficultés liées à la structure familiale, le niveau d’instruction, ainsi que d’autres facteurs qui s’additionnent, peuvent contribuer à plonger la personne dans un état de détresse émotionnelle. Cela crée le sentiment de ne pas avoir de perspectives pour s’en sortir face à la réalité du marché global de l’emploi. Actuellement, il semble que cette détresse émotionnelle ne soit pas encore prise en compte dans les mesures de prévention en lien avec le transport de drogue. La solution pourrait potentiellement venir de l’accès à l’emploi, mais il est à se demander si cet accès aurait un effet réparateur sur les conséquences durables qu’ont pu engendrer le chômage chez la personne concernée.

B. Un grand nombre de personnes sous le seuil de pauvreté

En Guyane, en 2018, 29 % de la population vit dans une situation de grande pauvreté, caractérisée par le cumul d’au moins sept privations matérielles et une forte pauvreté monétaire. Les ménages complexes, c’est-à-dire ceux comportant plusieurs familles ou plusieurs générations, ainsi que les familles monoparentales sont particulièrement touchés par cette forme extrême de pauvreté. Il est important de noter que les deux tiers des personnes en situation de grande pauvreté sont des étrangers.³⁴

Les prestations sociales, notamment celles fournies par la Caisse d’Allocations Familiales (CAF), jouent un rôle essentiel dans les revenus des ménages les plus modestes. En effet, 7 familles sur 10 et 2 personnes isolées sur 3 bénéficient de ces aides. Le Revenu de Solidarité Active (RSA) est donc un filet de sécurité essentiel pour ces ménages en situation de précarité.

Il est préoccupant de constater que la majorité des personnes inactives se trouvent en situation de pauvreté. Cette situation est d’autant plus alarmante lorsque l’on considère les projections démographiques de la CAF. En effet, d’ici à 2050, une augmentation significative de la population est prévue. Cette croissance démographique, inhabituelle pour la France, amplifiera les problèmes sociaux, et deux communes concentreront la moitié des naissances.³⁵

En ce qui concerne les jeunes de moins de 25 ans, l’aide financière qu’est le RSA jeune, conçu pour aider les chômeurs ou les étudiants de moins de 25 ans, est soumis à des critères rigoureux, notamment une exigence de justifier d’une expérience professionnelle de 2 ans. Une contradiction avec son objectif initial qui est de soutenir les jeunes en situation précaire.

Toutes ces problématiques mettent en évidence un contexte socio-économique favorable aux trafiquants. En effet, les personnes aux revenus insuffisants sont particulièrement vulnérables dans un environnement criminel constamment en expansion. Il est possible que les personnes en difficulté

³⁴ INSEE Analyses Guyane : 29 % des Guyanais en situation de grande pauvreté en 2018, paru en juillet 2022, n°59.

³⁵ CAF Schéma territorial des services aux familles 2020-2023

financière soient plus susceptibles de céder aux propositions des trafiquants, d'autant plus que certaines d'entre elles, confrontées à des difficultés financières majeures, ont elles-mêmes pris l'initiative de se rapprocher de ces acteurs du trafic.

C. Le contexte environnemental et géographique

Le « mauvais exemple » de réussite

Dans ce contexte socio-économique, l'impact social des personnes qui ont temporairement connu une amélioration de leur situation grâce au trafic de drogues. Cela peut se manifester par l'achat de biens ostentatoires ou d'acquisitions plus durables, bien que cet impact n'ait pas encore fait l'objet d'une quantification ou d'une étude approfondie. Face à un proche qui a réussi à améliorer sa situation financière grâce au trafic, une personne en difficulté financière est confrontée à un dilemme moral et à des questions sur ses propres choix. Lorsqu'elle voit les avantages tangibles obtenus par un proche, un ami ou même un membre de sa famille, il devient difficile de ne pas se remettre en question. Nous pouvons étayer ce point avec le témoignage d'une personne du *focus group* :

« Oui, il y a tout de même un effet positif, il y a 4 ou 5 ans je n'avais rien du tout mais avec le transport j'ai pu construire ma maison ici et comme ma mère est Surinamienne à Albina. [...] Avec cette argent-là, j'ai fait construire 2 maisons. Pour l'une des maisons J'ai acheté tout le matériel et je l'ai fait construire en 1 mois. J'ai été incarcéré pendant 5 ans, je ne souhaite pas recommencer. »

Lors d'un de ses voyages, cette personne a réussi à accumuler suffisamment d'argent pour réaliser son rêve de construire une maison. Elle nous a révélé qu'elle avait transporté de la cocaïne dans sa valise et qu'en retour, elle avait reçu un paiement de 80 000 euros. Seul un petit pourcentage de cette somme lui avait été remis à Paris, le reste lui avait été remis en espèces directement au Surinam. On peut cependant supposer qu'avant son arrestation et son incarcération de longue durée, cette personne a pu exercer une certaine influence sur ses proches. Au cours de l'enquête, nous avons recueilli les témoignages de plusieurs responsables de structures sociales qui nous ont relaté l'expérience criminelle de plusieurs personnes. Certaines auraient effectué jusqu'à 20 voyages avant d'être incarcérées. Malgré l'amélioration des techniques des forces de l'ordre, ces témoignages et expériences peuvent influencer les décisions des futurs transporteurs. Ces éléments sont également à prendre en compte dans le travail de prévention. Cette activité, par moments, rapporte des revenus confortables sur le court terme. Il est donc essentiel d'en tenir compte pour élaborer une campagne de prévention efficace.

Recrutement ou pressions de proches ou familiales

Dans son étude, le criminologue Dominique Laferrière aborde l'ambivalence entourant l'influence que les membres de l'entourage des individus délinquants peuvent exercer sur leurs comportements. Il met en lumière la dualité de l'attachement relationnel fort envers l'auteur de délits et de l'opposition morale envers ses actions.³⁶ Dans quelle mesure, y a-t-il un lien de causes à effets dans la prise de décision du passeur de drogues ?

Parmi les participants du *focus group*, tous ceux qui ont été incarcérés, ont été mis en contact avec les trafiquants, à leur initiative, par un membre proche de leur famille. De plus, parmi ces participants, un grand nombre continue d'entretenir des relations avec des personnes ayant déjà été incarcérées ou encore impliquées dans le trafic. Cette situation témoigne de dynamiques et de pressions continues. Nous avons évoqué cet aspect dans la partie sur les organisations familiales du chapitre 2.

Des frontières naturelles difficilement contrôlables

Le contexte géo-historique a poussé les trafiquants sud-américains à choisir la Guyane comme point d'accès pour acheminer la cocaïne vers l'Europe. Dans les années 60, il existait des routes amazoniennes, organisées par des trafiquants cubains, en provenance du Pérou. Malgré le fait que ce trafic a fortement diminué, les routes ont tout de même perduré. Dans les années 80, la structuration du trafic au Guyana puis au Suriname, entraîne l'inondation des Pays-Bas, ancienne métropole du Suriname vers laquelle, il existe des vols directs. D'après le journaliste à Radio France International, Arnaud Jouve, Pablo Escobar, lui-même, serait venu au Surinam pour amorcer ce trafic.

Le rôle du Surinam dans le commerce de cocaïne est ancien : « Au XIXe siècle et au début du XXe siècle, le Suriname était déjà une zone de transit du commerce légal de cocaïne à destination du marché pharmaceutique en Europe. La diversification des routes est très importante. La principale porte de sortie reste le Brésil, à cause de sa taille et de ses nombreux ports, notamment celui de Santos, qui concentre toutes les attentions. Mais la diffusion touche aussi le cône Sud : l'Argentine, très touchée, l'Uruguay, le Paraguay et le Chili. On constate une diversification des routes qui ne visent plus seulement les États-Unis et l'Europe, mais aussi des marchés émergents comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et, dans une moindre mesure, l'Asie. »³⁷

C'est entre 2005 et 2010 que la diversification de la route surinamaïse a commencé à passer par la Guyane. Il est possible que les actions pour empêcher le flux de passer aux Pays-Bas aient provoqué un transfert vers la Guyane. Il est à noter par ailleurs que le modèle économique du trafic de la Guyane

³⁶ Dominique Laferrière, Criminologie, Les proches de personnes judiciairisées : expériences humaines et connaissances carcérales, Volume 52, numéro 1, printemps 2019, p. 5-347

³⁷ WEINBERGER David [en ligne]. Comptes rendus de la MI trafic de stupéfiants en provenance de Guyane. Audition du 17 juin 2020 au Sénat.

est plus intéressant que celui des Antilles. En effet, le prix d'achat de la cocaïne est nettement inférieur en Guyane à hauteur de 5000 euros pour un kilo, contre 10000 à 12000 euros aux Antilles.³⁸

Frontalière avec le Brésil et le Suriname, la Guyane reste la région de France et d'Europe, la plus proche des zones de production (la cocaïne n'est produite que dans trois pays andins : la Colombie, le Pérou et la Bolivie³⁹). Il est à noter que la Guyane partage de grandes frontières naturelles avec le Surinam et le Brésil, ce qui rend leur contrôle extrêmement difficile. Cela impacte favorablement le trafic de drogue mais aussi l'immigration clandestine. La Guyane reste la plus grande région de France avec une démographie assez faible, dont la majorité de la population vit sur le littoral. D'autre part, les habitants de Saint Laurent sont en relation régulières avec le Suriname, ainsi plusieurs participants au focus group ont évoqué Albina, ville jumelle de Saint Laurent, de l'autre côté du Maroni.

D. La motivation financière et l'amélioration du niveau de vie

Nous avons identifié plusieurs facteurs liés à la motivation financière, mais nous nous sommes souvent heurtés à un conflit entre les besoins et les plaisirs. L'évolution de la précarité prend tout son sens lorsque l'on observe comment les transporteurs utilisent l'argent provenant du trafic de drogue. En témoigne cet extrait d'entretiens :

« Je n'ai rien fait avec la somme que j'ai gagnée, j'ai acheté des vêtements, et tout est parti, j'ai acheté des fournitures pour les enfants, une télévision ... Cet argent n'est pas bon... si on ne te vole pas, on te tue, même si tu achètes quelque chose avec, cela va se casser sans que tu l'aies touché. Ce n'est pas un bon argent, je ne conseille plus personne de le faire. Ma sœur ne m'a pas écouté, elle n'a pas fait attention à ce qui m'est arrivé, elle a continué, pourtant elle s'était déjà fait arrêté, elle sait comment c'est. »

Même si l'on restreint la notion de besoin aux besoins vitaux, il est de plus en plus difficile d'établir une liste exhaustive, car la perception de la notion de manque et de besoin évolue, influencée par une société en constante mutation, en particulier en raison des avancées technologiques.

Selon Amélie Clauzel, Nathalie Guichard et Caroline Riché, face aux différentes définitions existantes, il est pertinent de considérer le besoin comme un ressenti interne chez l'individu, parfois exprimé verbalement, et dont la satisfaction permet de réduire une sensation désagréable ou d'augmenter le plaisir.⁴⁰

En relation avec cette idée, le fait que le besoin et le plaisir soient parfois « plus ou moins verbalisés », selon Clauzel, Guichard et Riché, donne une nouvelle dimension à la notion de consommation. Le

³⁸ Sénateur Antoine KARAM [en ligne]. Rapport d'information au Sénat : Mettre fin au trafic de cocaïne en Guyane : l'urgence d'une réponse plus ambitieuse, Rapport d'information n° 707 (2019-2020)

³⁹ WEINBERGER David [en ligne]. Comptes rendus de la mi trafic de stupéfiants en provenance de Guyane. Audition du 17 juin 2020 au Sénat.

⁴⁰ Clauzel A., Guichard N. et Riché C. (2017), Comportement du consommateur : Fondamentaux, nouvelles tendances et perspectives, Vuibert 2016

plaisir peut devenir une nécessité inconsciente, devenant ainsi un moteur de motivation, et son apaisement peut être perçu comme essentiel, devenant un besoin.

Cependant, le plaisir est souvent associé à l'irrationnel, tandis que le besoin est généralement lié à une exigence rationnelle couramment acceptée. Cela crée un paradoxe complexe qui rend la compréhension de l'appât du gain et de la motivation de la personne concernée encore plus difficile.

Daniel Miller avance même l'hypothèse que l'étude de la consommation va remplacer l'étude de la parenté en anthropologie, parce que la place de la famille dans la vie quotidienne régresse, alors que les rapports marchands entre individus progressent partout dans le monde.⁴¹

En examinant la consommation ostentatoire des riches américains du début du XXe siècle, le sociologue et économiste américain Thorstein Veblen a introduit le concept de consommation ostentatoire, qui trouve des parallèles intéressants avec la façon dont certaines personnes impliquées dans le trafic de drogue gèrent leur argent. Selon lui, les riches américains exhibaient ostensiblement leur richesse, mettant en avant leur succès financier dans le but de se distinguer socialement et de hisser leur statut social.

De la même manière, on peut observer comment, dans le contexte actuel, le plaisir est devenu une forme de besoin, souvent exprimé à travers la consommation ostentatoire. Les biens matériels coûteux, tels que les derniers smartphones, les vêtements de luxe et d'autres produits similaires, sont achetés par les transporteurs pour démontrer leur succès financier et peut-être pour tenter de rehausser leur position sociale au sein de leur communauté. Cette consommation ostentatoire est devenue un moyen de différenciation sociale et exerce une influence significative sur les motivations des individus.

Il est important de comprendre que la consommation ostentatoire, tout comme la motivation financière, peut être un facteur complexe et multidimensionnel dans la compréhension des comportements humains et des choix de vie.⁴²

Lorsque nous interrogeons les personnes sur la manière dont elles ont utilisé l'argent provenant du trafic après leurs voyages, il est fréquent de constater qu'une partie de ces fonds a été consacrée à des dépenses « plaisirs ». De plus, de nombreux témoignages indiquent qu'après avoir utilisé une partie de cet argent pour des plaisirs personnels, il est devenu nécessaire de se lancer à nouveau dans l'aventure du trafic de drogue pour concrétiser pleinement leur projet initial, expliquant qu'ils n'avaient plus suffisamment de ressources pour le mener à bien. En témoigne l'une des personnes du focus group :

« J'avais besoin de 4500 euros pour acheter un terrain au Suriname, et j'avais 1000 euros de dettes, je ne me suis pas rendu compte, j'ai trop dépensé avec l'achat de vêtements de marque, au final, quand je suis rentré, il me manquait un peu d'argent pour acheter le terrain, donc j'ai dû repartir (refaire du transport de drogue). »

Nous avons relevé d'autres facteurs liés à des considérations matérielles qui peuvent influencer la décision de la personne concernée. L'un de ces éléments est la rapidité de mise en place du voyage. Par exemple, l'un des témoignages indique qu'une personne est partie transporter de la drogue le jour de la rencontre avec les trafiquants. Cette brièveté de délai limite la capacité de la personne à prendre du recul et à réfléchir de manière approfondie à sa décision.

⁴¹ Daniel Miller, *Consumption and commodities*, dans *Annual Review of Anthropology*, 24, p. 141-146, 1995

⁴² Simon Langlois, Nouvelles orientations en sociologie, l'année sociologique 2002/1 (Vol.52)

De plus, les trafiquants prennent en charge l'organisation du voyage, y compris le transport vers l'aéroport, et ils fournissent parfois une petite somme d'argent de poche. Cette assistance totale encadre étroitement la personne et laisse peu de place à la réflexion. Même pendant le voyage, il est possible qu'elle soit en compagnie d'autres personnes qui transportent de la drogue. Par exemple, l'un des enquêtés nous a raconté qu'il avait observé d'autres personnes ingérer les ovules de drogue de manière assez décomplexée dans un taxi collectif pendant le trajet.

Nous avons également remarqué une autre évolution des profils des personnes impliquées dans le trafic de drogue, et nous en avons recueilli deux témoignages qui vont dans ce sens. Un responsable des forces de l'ordre à l'aéroport nous a confié qu'il y avait des personnes venant de la France hexagonale pour se livrer au transport de drogue afin de financer leur propre consommation. Bien que ces individus soient en minorité, leur dépendance au produit renforce leur implication dans ce processus et peut augmenter leur fréquence de passage.

De plus, un dirigeant d'une association impliquée dans la réinsertion des anciens transporteurs nous a parlé du fait que certains d'entre eux, après plusieurs passages, devenaient de plus en plus impliqués dans le commerce. Avec l'argent gagné, ils achetaient eux-mêmes des quantités de drogue, soit pour la faire passer eux-mêmes, soit pour la faire passer par d'autres personnes. À ce stade, nous entrons dans une autre dimension de la criminalité, car cela ressemble davantage à de l'entrepreneuriat criminel.

Nous ne disposons pas de suffisamment d'éléments pour déterminer si la motivation principale provient essentiellement d'un besoin de sécurité (lié à l'évitement du risque du voyage et à la pression des trafiquants) ou d'un désir de gagner davantage d'argent.

E. Les stratégies de recrutement des trafiquants

Ce sujet a été abordé dans le chapitre 2, section I, intitulée "La rencontre trafiquant-transporteur". Cependant, nous allons maintenant synthétiser les différentes stratégies observées pour mettre en évidence les méthodes et astuces employées par les trafiquants pour inciter ou manipuler les personnes à s'engager dans le transport de drogue :

L'organisation complète du voyage : Les trafiquants mettent en place une organisation complète du voyage, ce qui inclut les passeurs et la création de métiers secondaires. Ces métiers secondaires peuvent inclure des personnes impliquées dans le transport vers l'aéroport ou la coordination logistique du voyage. Cette approche permet de minimiser les risques pour les transporteurs.

La rapidité d'exécution après la prise de décision : Les trafiquants agissent rapidement, ils peuvent organiser le voyage en quelques jours. Par exemple, une personne a témoigné qu'il ne s'était écoulé que 3 jours entre le moment de la première rencontre avec les trafiquants à son départ en avion. Cette rapidité limite la réflexion et la prise de recul de la personne, la plaçant sous pression.

La pression : En cas de refus de prendre le vol, les trafiquants peuvent exercer une pression psychologique sur les personnes recrutées. Cela peut inclure la création d'un contrat moral ou un engagement de la personne envers les trafiquants. Ils peuvent jouer sur la culpabilité ou l'obligation morale pour persuader les recrues de poursuivre le voyage.

La perte de produits : En cas de perte de la drogue, les trafiquants peuvent recourir à des menaces graves, telles que des menaces de mort envers les proches de la personne ou même des kidnappings. Cette approche vise à dissuader les personnes de signaler la perte de produits ou d'entraver l'activité du trafic.

Les organisations internationales : Certains trafiquants organisent leurs réseaux depuis le Surinam ou d'autres pays d'outre-mer, faisant partie d'un réseau criminel international. Cela leur permet de minimiser les risques liés aux forces de l'ordre françaises et de coordonner efficacement le trafic de drogue.

Le détournement des alternatives à l'incarcération : Les trafiquants peuvent tenter de détourner les alternatives à l'incarcération, en incitant les primo-délinquants à transporter de la drogue.

L'utilisation de croyances : Certains trafiquants exploitent des croyances ou des rituels, tels que les "bains", pour convaincre les personnes qu'elles passeront les contrôles sans être détectées. Ces croyances sont utilisées comme un moyen de persuasion pour rassurer les transporteurs potentiels.

L'argent de poche donné aux transporteurs : Pour apaiser les appréhensions des recrues, les trafiquants peuvent donner de l'argent de poche aux personnes recrutées. Cela peut créer un sentiment de confiance ou de dépendance à l'argent fourni par les trafiquants.

L'utilisation d'un tiers proche de la personne : Parfois, les trafiquants recrutent activement ou passivement des proches de la personne, parfois même au sein de la même famille, pour faciliter le recrutement. Cette approche peut exploiter les liens familiaux ou amicaux pour recruter de nouveaux transporteurs.

La corruption : Il a été observé que les trafiquants utilisent parfois la corruption pour influencer des personnes influentes, telles que des personnalités politiques, des représentants des forces de l'ordre à l'aéroport ou du personnel de l'aéroport. La corruption permet de faciliter le trafic de drogue en évitant des contrôles ou en garantissant une certaine immunité.

F. La Banalisation de la drogue

Représentation récréative et augmentation de la demande hors Guyane

Dans le cadre d'une étude réalisée pour le compte de Grenoble-Alpes Métropole, le cabinet Eneis a mené une enquête quantitative auprès de 1300 lycéens, auxquels s'ajoutent une centaine d'entretiens avec des personnes vivant dans des quartiers définis. « L'étude révèle [...] une banalisation certaine de la consommation de drogues. Sans surprise, le cannabis demeure la substance la plus consommée, et de loin la plus banalisée par les jeunes. Près de 40 % des 1300 lycéens interrogés déclarent avoir déjà consommé du cannabis. Avec, comme de coutume, une proportion plus élevée chez les garçons que chez les filles. La classe sociale ou l'origine géographique des jeunes ne font en revanche guère de différences.

En effet, il est paradoxal de constater que la consommation de cocaïne est proportionnellement inférieure en Guyane par rapport à celle en France métropolitaine. D'un côté, le commerce de cocaïne est principalement un moyen de s'enrichir alors que de l'autre côté, on constate une consommation de plus en plus accrue et ses effets néfastes sur la population, le nombre de signalement par intoxication à la cocaïne a été multiplié en France entre 2015 et 2016, selon le rapport de l'OFDT. On assiste à une consommation « décomplexée » des usagers renforcés par les techniques commerciales agressives des dealers et peut être la surexposition de l'usage de drogues dans les films et autres qui renforcent le côté « festif ». Séverine Barthes, maîtresse de conférences à l'Université de Sorbonne-Nouvelle, dont les séries TV⁴³ sont un des thèmes de recherche, explique que cela vient du fait des chaînes payantes et leur développement qui impacte le paysage télévisuel. Les séries sont moins moralisatrices qu'avant. Cependant ce qui est tout de même inquiétant c'est que des techniques commerciales sont tout de même utilisés. Car le sexe, la violence et la drogue sont exposés à un public plus jeune.

⁴³ Les séries télévisées

Conclusion du chapitre 4

En résumé, l'accumulation de facteurs complexifie l'appréhension des éléments en jeu. Par exemple, bien que certains facteurs, tels que la proximité avec le Surinam, restent prédominants, d'autres, comme la dimension financière, ont des racines plus profondes et posent des défis complexes en termes de traitement.

En ce qui concerne l'appât du gain, ses origines sont plus difficiles à cerner. Cela tient notamment à la subtilité de la distinction entre le désir et le besoin, une nuance de plus en plus fine dans la société actuelle en ce qui concerne les représentations. Les racines de cet appât du gain peuvent trouver leurs sources dans des représentations personnelles, familiales ou environnementales, mais aussi dans des émotions telles que la jalousie, l'envie, la frustration, qui peuvent avoir un impact significatif, surtout lorsqu'on tient compte de la facilité du procédé (les personnes le font facilement la première fois, et une fois engagées, il est plus difficile de s'arrêter, comme pour toute autre activité criminelle), ce qui rend la compréhension encore plus difficile, tant pour l'observateur extérieur que pour la personne elle-même.

Cette complexité rend la prévention plus ardue, dans la mesure où la personne n'est pas nécessairement consciente de la portée de son acte et de ses conséquences. Cela peut s'expliquer par le fait qu'elle est focalisée sur son besoin immédiat et influencée par la dynamique collective. Il est pertinent de mentionner la théorie de l'impact social⁴⁴ développée par Bibb Latané en 1981, qui suggère que les individus sont influencés par deux facteurs : la quantité des influences différentes et le poids de l'influence. La quantité des influences différentes se réfère au nombre de personnes ayant des opinions variées, tandis que le poids de l'influence est lié à la reconnaissance de l'action d'un individu. Ainsi, le poids de l'influence augmente lorsque quelqu'un peut offrir un statut social ou procurer du plaisir à quelqu'un d'autre. Dans le contexte du port du préservatif, par exemple, on dit que ne pas l'utiliser procure davantage de plaisir. Dans ce cas, le problème fondamental réside dans le poids du plaisir.

⁴⁴ Latané, B. (1981). *The psychology of social impact*. American Psychologist, 36(4), 343–356.

Conclusion

En conclusion, cette enquête nous a offert un aperçu approfondi du phénomène du transport de drogue en Guyane, mettant en évidence ses multiples facettes et les facteurs qui le sous-tendent. Il apparaît clairement que ce problème complexe est influencé par une variété de paramètres, allant des conditions économiques locales aux pressions exercées par les trafiquants sur les personnes impliquées. Les recommandations que nous avons formulées émergent de ces constats et visent à proposer des approches pragmatiques pour contrer ce fléau.

Tout d'abord, il est impératif d'engager activement les acteurs associatifs locaux dans les efforts de prévention. Cette démarche, en tirant parti du capital de sympathie dont jouissent ces associations, peut non seulement réduire les coûts, mais aussi rendre les initiatives de prévention plus efficaces, tout en favorisant une appropriation locale des solutions.

En outre, la création d'un site web d'information et de référence, ainsi qu'une présence active sur les réseaux sociaux pourrait servir de point central pour les personnes aux prises avec le dilemme du transport de drogue. Ces médias seraient une ressource essentielle pour orienter les individus vers des associations compétentes, leur fournir des informations pratiques, et centraliser les actions de prévention concernant ce problème.

Par ailleurs, la nécessité d'une coordination opérationnelle sur le terrain s'est révélée primordiale. La création d'un poste de coordinateur des actions de lutte contre le trafic de drogue en Guyane pourrait constituer un lien essentiel entre les acteurs locaux et les instances décisionnelles. Ce coordinateur serait capable d'accompagner les associations, de faciliter leur coordination et de soutenir les initiatives locales.

En ce qui concerne les personnes impliquées dans le transport de drogue, il est essentiel de mieux comprendre leurs motivations et leur processus de prise de décision. La récidive de certaines personnes après leur incarcération soulève des questions quant aux mécanismes sous-jacents de ce phénomène. Les dynamiques familiales, la corruption, la diversité des profils impliqués, tout cela interpelle sur la relation à l'argent, la motivation qu'est l'appât du gain, et les perceptions du trafic de cocaïne lui-même, notamment l'absence du poids du remords lié aux conséquences sur les consommateurs. Ce phénomène tend à devenir une composante de plus en plus préoccupante de la société guyanaise, ce qui soulève des inquiétudes quant à son impact sur les générations futures.

Dans l'ensemble, cette enquête a mis en évidence l'ampleur du défi que représente le transport de drogue en Guyane et a proposé des pistes pour une approche multidimensionnelle de ce problème. Les enjeux sont nombreux, et la solution réside dans la combinaison d'efforts institutionnels, associatifs et individuels pour lutter contre ce phénomène complexe et protéger les personnes vulnérables qui y sont impliquées.

Bibliographie

ASENSIO Laura. "Jeunesse de Guyane et transport incorporé de drogue : à la recherche de sens d'une 'parole bâillonnée'." Le Journal des Psychologues.

BECKER Howard Saul. "Outsiders : Étude de sociologie de la déviance." Métailié, juin 2020, 256 pages.

BODY-GENDROT Sophie. "Les recherches sur les 'lieux sensibles' aux États-Unis." Revue Européenne des Migrations Internationales, Vol. 18 - N°3 | 2002, "L'étranger dans la ville," pp. 107-116. Consulté le 15 décembre 2021.

BONNEFOY-CUDRAZ Clémence. "Prise en charge médicale des body packers à l'hôpital de Cayenne en Guyane Française de 2010 à 2015." Thèse de médecine, 21 octobre 2016.

BRUN Jean-François. "La lutte contre le trafic de cocaïne dans les Caraïbes et en Afrique de l'Ouest : un enjeu européen." Thèse de doctorat en science politique, 25 juin 2019.

CAF (Caisse d'Allocations Familiales) – « Schéma territorial des services aux familles 2020-2023 »

Clauzel A., Guichard N., & Riché, C. (2017). "Comportement du consommateur : Fondamentaux, nouvelles tendances et perspectives." Vuibert, 2016.

CRPV. "La prévention de la délinquance dans les Antilles et en Guyane : Un réseau d'acteurs entre prévention sociale et prévention situationnelle." 27 et 28 mai 2010.

DURKHEIM Emile. "De la division du travail social." PUF, Quadrige, 2013 (1893).

GOOTERBERG Paul, « Between Coca and Cocaine: A Century or More of U.S.-Peruvian Drug Paradoxes, 1860-1980 »

INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire). "Analyse et Synthèses – Le défi de la prévention du phénomène des mules en Guyane - Expérimentations - n°18." Novembre 2018.

INSEE. "L'essentiel sur... la Guyane.", paru le 20 octobre 2023.

INSEE. "INSEE Analyses Guyane : Conditions de vie en 2018." Paru en décembre 2020, n°49.

INSEE. "INSEE Conjoncture Guyane : Note de conjoncture régionale - 3e trimestre 2022." Paru en janvier 2023, n°22.

INSEE. "INSEE Flash Guyane : En 2022, si les naissances baissent en Guyane, la fécondité reste très élevée." Paru en septembre 2023, n°176.

INSEE. "INSEE Analyses Guyane : En Guyane, les produits alimentaires sont 39 % plus chers qu'en France métropolitaine." Paru en juillet 2023, n°63.

INSEE Analyses. "Insertion professionnelle des 15-29 ans : Formation, diplôme, accessibilité : les clés de l'emploi des jeunes."

INSEE ANALYSES GUYANE, "Formation, diplôme, accessibilité : les clés de l'emploi des jeunes - Insertion professionnelle des 15-29 ans," N°41, Paru le 30/08/2019.

INSEE PREMIÈRE, "En 2017, les niveaux de vie progressent légèrement, les inégalités sont quasi stables," N° 1772, Paru le 10/09/2019.

INSEE Analyses Guyane : "29 % des Guyanais en situation de grande pauvreté en 2018." Paru en juillet 2022, n°59.

KARAM Antoine, Sénateur. "Rapport d'information au Sénat : Mettre fin au trafic de cocaïne en Guyane : l'urgence d'une réponse plus ambitieuse." Rapport d'information n° 707 (2019-2020).

LANGLOIS Simon. "Nouvelles orientations en sociologie." L'Année Sociologique, 2002/1 (Vol. 52).

LATANE Bibb (1981). "The psychology of social impact." American Psychologist, 36(4), 343–356.

Laferrière Dominique. "Criminologie, Les proches de personnes judiciairisées : expériences humaines et connaissances carcérales." Volume 52, numéro 1, printemps 2019, pages 5-347.

LEMASSON Laurent, Institut pour la Justice. "La pauvreté est-elle la cause de la délinquance ?" Notes & Synthèses, n°45, décembre 2017.

Martin Claude. "La parentalité en question. Perspectives sociologiques : Rapport au Haut Conseil de la Population et de la Famille." 2003. HAL Open Science. Consulté le 15 décembre 2021.

MILLER Daniel, Consumption and commodities , dans Animal Revint of Anthropology, 24, p. 141-146, 1995
COHEN Stanley. "*States of Denial : Knowing about Atrocities and Suffering.*" Cambridge, Polity Press, 2001, 360 pages.

OBRADOVIC Ivana. "Observatoire Français des Drogues et des Tendances Addictives, drogues et addiction dans les outre-mer : état des lieux et problématiques."

Observatoire Français des Drogues et des Tendances Addictives. "Rapport national à l'EMCDDA – 2022."

Réguer-Petit Manon, Audran Martin, Cathelineau François. "Rapport final de l'Agence Phare : La prévention du phénomène des mules en Guyane." 12 avril 2019.

SAHRAOUI-CHAPUIS Khadidja, et Claire DUPORT. "Transvercité - Le travail social et développement local à l'épreuve du trafic de stupéfiants : Accompagnement des professionnels confrontés aux phénomènes de trafic de drogue dans la métropole grenobloise." Accord-cadre n° 2019-795, Rapport final à Grenoble-Alpes-Métropole et la Ville de Grenoble, Décembre 2021.

SUTHERLAND Edwin H. "*White-Collar Criminality.*" American Sociological Review, Vol. 5, No. 1 (février, 1940), pp. 1-12.

WEINBERGER David. "Les routes de la cocaïne des trois Guyanes : vecteur d'instabilité géopolitique régionale ou globale ?"

WEINBERGER David. "Comptes rendus de la MI trafic de stupéfiants en provenance de Guyane. Audition du 17 juin 2020 au Sénat."

Agence Phare, La prévention du phénomène des mules en Guyane (Rapport final), Remis le 12 avril 2019.



akatij
an nou kombat ansanm
tout inegalite di jodla